

## 20 ans après...

Il y a 20 ans, après les longues années de la guerre, de l'occupation, des crimes hitlériens, la France vivait l'été de la Libération. En cet anniversaire, il n'est pas inutile de rappeler, pour ceux qui l'auraient oublié et pour ceux qui ne l'ont pas connu, ce passé de douleur et d'espoir. Un historien, Léon POLIAKOV, auteur d'un nouveau livre sur Auschwitz, a répondu à nos questions : une ancienne déportée, M<sup>me</sup> Catherine AMMAR, dit ce que furent ses souffrances de Ravensbrück et ce qu'elle ressent aujourd'hui (page 5).

Dans notre prochain numéro, plusieurs articles examineront quelle est, 20 ans après, la portée, la signification de la défaite du nazisme.

### U.S.A. : L'été s'annonce « brûlant »

Quelles seront les suites, aux Etats-Unis, du vote de la Loi sur les Droits Civiques? Le vrai problème est celui de l'application, et celle-ci a déjà entraîné, en maints endroits, des incidents sanglants.

Deux membres du B.E.R.A. (Bureau d'Etudes des Réalités Africaines) ont effectué récemment un voyage aux U.S.A. L'un d'eux, Jean - Pierre N'DAYE, nous fait part de ses réflexions (page 3).

La reconnaissance effective du droit de vote aux Noirs est l'enjeu essentiel des grandes batailles antiracistes qui s'annoncent à la veille des élections présidentielles. Le texte de l'écrivain Junius EDWARDS que nous reproduisons en page 8, permet d'en mieux comprendre les données.

### Les artistes contre le racisme

L'exposition-vente d'œuvres d'art organisée au profit du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.), les 29 et 30 juin, au Palais Galliera, fut un magnifique succès. Voir en PAGE 7 notre compte rendu.

#### VACANCES

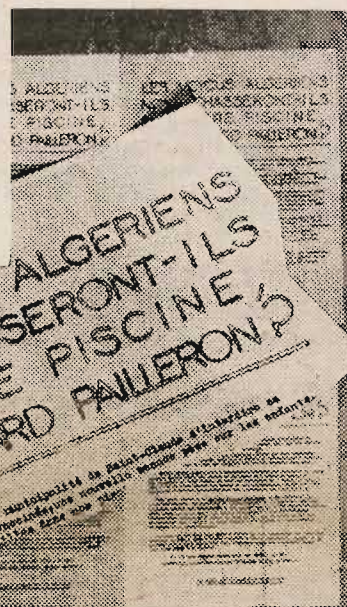
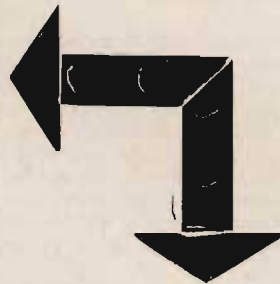
En raison des vacances, « Droit et Liberté », comme chaque année, ne paraîtra pas au mois d'août.

Nos lecteurs retrouveront, dans le numéro de septembre, toutes les rubriques habituelles.



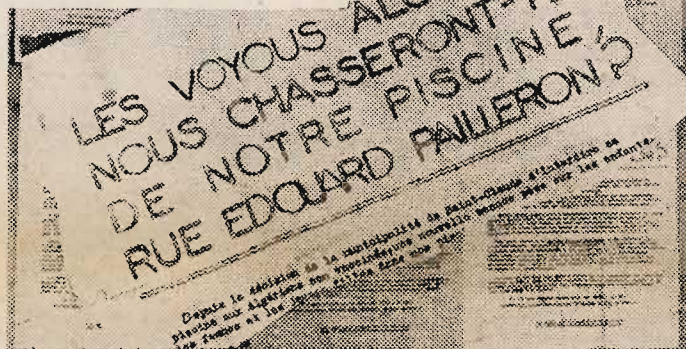
Piscines :

## CECI...



**Matériel de Plage.** - Les baigneurs peuvent se procurer à la buvette du matériel de plage en location. TARIFS : Chaises et chaise-longues : 0,50 Fr. Parasols : 1 Fr. Une consigne de 5 Fr. est exigée.

**Ressortissants Algériens.** - Les ressortissants algériens ne sont admis au Centre Nautique que sur présentation préalable au Secrétariat de la Mairie d'un certificat médical, garant de leur bonne santé, et de leur carte d'identité.



...nous amènera-t-il **CELA ?**

**M. Dides demande la création d'une compagnie de gardiens de la paix-maitres nageurs**

Dans une question écrite au préfet de la Seine et au préfet de police, M. Jean Dides (centre rép.) signale que des « agissements scandaleux » se produisent « depuis quelques semaines dans diverses piscines de la capitale ».

déclaré, et le... pour le... dimanche... que les samedis et dimanches... notamment les piscines de la région parisienne sont littéralement envahies par des éléments nord-africains qui se refusent systématiquement à toutes les règles d'hygiène préalables au bain... plus qu'ils ne respectent... de l'ordre et de la morale... M. Dides demande en conséquence... si ne serait pas trop...



La vague de chaleur — qui invite à la baignade — s'accompagne, cette année d'une vague de racisme sans précédent, au sujet des piscines.

Les excitations haineuses de « Minute » (en haut à gauche) ont trouvé une justification dans les mesures discriminatoires visant les Algériens, qui figurent au règlement du « Centre Nautique » de Saint-Claude (au-dessous). Elles ont inspiré les tracts affichés près d'une piscine parisienne (en haut à droite), les inscriptions odieuses qui se multiplient dans les couloirs du métro, ainsi que les initiatives de M. Dides au Conseil municipal (au-dessous).

Ce sont là des symptômes graves et inquiétants. Verrons-nous en France se produire des incidents comparables à ceux de Sainte-Augustine, aux U.S.A., où les policiers matraquent les Noirs qui voulaient se baigner sur une plage réservée aux Blancs (ci-dessus) et où le propriétaire d'un motel jette de l'acide dans la piscine où quelques manifestants noirs avaient pénétré (ci-contre) ?

[Lire en pages 4, 5 et 6 le compte rendu de l'action entreprise par le M.R.A.P., qui a tenu à Saint-Claude une réunion publique et contradictoire.]



## Ce mois-ci...

14-VI. — Le Ku Klux Klan organise sans être inquiété une manifestation raciste à Sainte-Augustine (Floride), où 37 Noirs sont arrêtés pour avoir tenté de pénétrer dans un restaurant et dans un temple réservés aux Blancs.

18-VI. — Arrivés à Sainte-Augustine à l'appel du pasteur King, 16 rabbins sont arrêtés pour avoir participé à une manifestation assise dans un restaurant ségrégationniste.

• Six Noirs veulent se baigner à Sainte-Augustine, dans la piscine d'un motel réservé aux Blancs ; pour les en chasser, le propriétaire du motel VIDE PLUSIEURS LITRES D'ACIDE SULFURIQUE DANS LA PISCINE. Les Noirs sont maltraités par la police, puis arrêtés.

19-VI. — Le Sénat des Etats-Unis adopte par 73 voix contre 27, la loi sur les Droits Civiques ; le sénateur Goldwater vote contre.

20-VI. — Les autorités racistes du Mississippi adoptent un ensemble de textes destinés à empêcher l'application de la loi sur les Droits Civiques.

22-VI. — Disparition dans le Mississippi de trois jeunes militants intégrationnistes, un Noir et deux Blancs, venus enquêter sur un incendie allumé dans une église réservée aux Blancs.

24-VI. — Election pour la première fois d'un conseiller municipal noir, M. Joseph Ownes, à Pétersburg (Virginie).

27-VI. — A Ita-Bena (Mississippi), trois Blancs arrêtés par le F.B.I. ; ils avaient menacé des militants intégrationnistes qui distribuaient des tracts.

28-VI. — Trois étudiants du Kenya brutalisés à New-York : les policiers les avaient pris pour des Noirs américains.

• A Washington, les nazis de Lincoln Rockwell, en chemises brunes, bottés et portant le brassard à croix gammée, manifestent contre les Noirs.

1-VII. — Un jeune Noir, Jerry Maxey, âgé de 14 ans, découvert pendu à un arbre, à Atlanta (Géorgie).

• Simon Khubomi, célèbre chanteur de jazz sud-africain, emprisonné depuis 6 ans, pour ses activités antiracistes, meurt dans les geôles de Verwoerd.

• Karl Silberbauer, l'homme qui arrêta Anne Frank, est suspendu de ses fonctions dans la police autrichienne mais continue à toucher son traitement.

2-VII. — Après le vote final de la Chambre des Représentants, le PRESIDENT JOHNSON SIGNE LA LOI SUR LES DROITS CIVIQUES.

• Réclusion criminelle à perpétuité pour Jean-Marie Curutchet, chef des bandes de tueurs O.A.S., reconnu coupable, mais qui bénéficie des circonstances atténuantes.

3-VII. — A Birmingham (Alabama), à Memphis (Tennessee), à Savannah (Géorgie) et dans d'autres villes du Sud, des Noirs se voient refuser l'entrée de plusieurs piscines et restaurants.

4-VII. — A Georgetown (Guyane britannique), 3 morts, plusieurs disparus, au cours d'incidents raciaux entre Noirs et Indiens.

5-VII. — Décidé à boycotter la Loi sur les droits civiques, George Wallace, le gouverneur raciste de l'Alabama, déclare à Atlanta que cette loi est « une escroquerie, une honte et une plaisanterie ».

• 250 membres du « Ku Klux Klan », vêtus de leurs cagoules et de leurs robes, défilent à Sainte-Augustine (Floride), tandis que des Blancs armés font la chasse aux intégrationnistes sur les routes du Mississippi.

9-VII. — Opérations de police en Afrique du Sud : découverte d'un dépôt d'explosifs, perquisitions, arrestations parmi lesquelles celles de M. ABRAHAM FISCHER, DEFENSEUR DE NELSON MANDELA ; M. Hugh Lewin, rédacteur en chef de la revue africaine « Drum » et ancien vice-président de l'Union des Etudiants Sud-Africains.

• A Tuscaloosa (Alabama), un cinéma lapidé par 300 racistes, parce qu'une femme noire y était entrée, accompagnée d'un Blanc.

10-VII. — Nouveaux incidents raciaux à Hattiesburg (Mississippi) : deux Blancs attaquent et battent trois militants intégrationnistes dont un rabbin de 50 ans qui doit être hospitalisé.

• A Genève, les pays africains obtiennent l'exclusion du Portugal de la Conférence internationale de l'éducation.

11-VII. — En Géorgie, un officier noir, directeur de l'enseignement technique à Washington, tué d'une balle dans la tête.

• 50.000 personnes, blancs et noirs, manifestent à San-Francisco contre la candidature ultra de Goldwater.

12-VII. — A Munich, ouverture d'un nouveau procès de criminels de guerre : l'ex-général S.S. Karl Wolff y répond du MAS-SACRE DE 300.000 JUIFS AU CAMP DE TREBLINKA.

• Tandis que flambent les croix de feu du Ku Klux Klan, un cadavre torturé est repêché dans le Mississippi : il s'agirait de l'un des antiracistes disparus.

16-VII. — Le sénateur Barry Goldwater est désigné comme candidat du Parti Républicain à la présidence des Etats-Unis.

## QUE SE PASSE-T-IL ?

### CHRÉTIENS ET JUIFS

#### • Jules Isaac et le Concile

M. LA PIRA, maire de Florence, a présidé, au début de mai, diverses manifestations organisées dans cette ville par l'Amitié Judéo-Christienne, en hommage à Jules Isaac.

Plusieurs personnalités françaises : MM. Jacques Madaule, le pasteur André Trocmé, le Grand-Rabbin Jacob Kaplan, le professeur Olivier Clément, membre du Centre Orthodoxe de Paris, ont pris la parole au cours de cette rencontre internationale.

Dans son discours, le Grand-Rabbin Kaplan a notamment déclaré :

« Jules Isaac m'écrivait à propos du texte prévu dans les travaux du Concile : « Il faudrait que ce fut un texte clair, très net, sans ambiguïté, sans équivoque ». Ce vœu suprême d'un homme dont l'œuvre de vérité et de justice n'a été en définitive comme il l'a dit lui-même qu'une œuvre de désarmement fraternel et de miséricorde, il ne me paraît pas possible de le passer sous silence en un tel lieu et en une telle cérémonie.

« La déclaration tant espérée par lui et que le monde civilisé attend avec un intérêt indéniable, sera-t-elle de nature à tarir les sources profondes de l'antisémitisme religieux chrétien ? On peut raisonnablement le penser si, comme l'a demandé Jules Isaac, elle est rédigée d'une manière n'offrant aucune prise à une interprétation restrictive et si de plus elle est contraignante, c'est-à-dire si elle est obligatoirement à traduire dans la réalité. » (...)

### NÉO-NAZISME

#### • Un nervi « s'explique »...

DANS notre dernier numéro, nous avons relaté l'agression perpétrée contre le cinéma « Le Savoie » où se déroulait un gala « Chansons pour la Paix » organisé par le Comité d'Action du Spectacle.

Ces incidents n'étaient pas le fait de simples voyous, comme voulait le démontrer une certaine partie de la presse.

Les agresseurs du « Savoie » ont été identifiés comme étant les militants d'un nouveau mouvement d'extrême-droite, « Occident », dont le siège social se trouve 2, rue Monge, dans le 5<sup>e</sup> arrondissement.

Le président d'honneur de ce groupe est Jacques Sidos, condamné à 10 ans de réclusion criminelle par la Cour de Sécurité de l'Etat. Ses membres ont été recrutés parmi les nervis de « Jeune Nation » qui fut dirigé par le même Jacques Sidos et ses frères, fils de l'adjoint de Darnand ; du « Parti Nationaliste » et de la « Fédération des Etudiants Nationalistes ».

Le chef du « commando », Patrick Lemaire, étudiant, 23 ans, a été arrêté. En perquisitionnant dans la chambre d'une de ses amies, la police a trouvé des tracts, des affiches, des brochures pro-nazies et des croix gammées. Deux autres jeunes fascistes ont été également interpellés.

Un autre membre de la bande a ré-

pondu sans aucune gêne, à diverses questions :

— Depuis quand, vous occupez-vous de politique ?

— Depuis toujours. A 15 ans, j'étais inscrit à « Jeune Nation », puis au « Parti Nationaliste », et après sa dissolution, au mouvement « Occident ».

— Avez-vous participé à d'autres actions ?

— Oui, souvent. Je suis toujours volontaire quand il s'agit de défendre la patrie française contre la racaille marxiste et contre les juifs, qu'ils soient chanteurs, salimbanques ou ministres.

— Vous êtes-vous fixé un objectif précis ?

— Mettre fin à la démocratie. Le régime démocratique, c'est l'abjection.

— Vous êtes combien à penser cela ?

— Environ 150 militants au « Mouvement », plus les militants des autres groupes, plus les étudiants de la F.E.N., plus les sympathisants, au total, au moins 20.000 personnes rien qu'à Paris.

— Cela suffira pour renverser la démocratie ?

— Quand tout a commencé en Allemagne, les nazis n'étaient pas plus nombreux que nous. Et pourtant Hitler a réussi.

— Que pensez-vous d'Hitler pour dire qu'il a réussi ?

— Je sais qu'il avait raison. Si nous l'avions écouté, la France ne serait pas tombée au pouvoir des marxistes juifs et on ne verrait pas les nègres et les Arabes faire la loi dans chaque quartier de Paris.

— Et les fours crématoires ? Il vous arrive d'y penser ?

— On ne fait pas d'omelette sans casser d'œufs !

Ces déclarations se passent de commentaires.

## Une réponse au MRAP de l'Académie des Sciences de Kiev

Lors de la parution de la brochure « Le Judaïsme sans fard », le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.) avait exprimé l'émotion des antiracistes français dans une déclaration publique que la presse a reproduite. Il s'était, d'autre part, adressé à différentes autorités soviétiques, notamment au président de l'Académie des Sciences de Kiev, soulignant que « l'annonce prochaine de mesures prises contre les auteurs et responsables de cette publication comblerait l'attente et l'espérance de tous ceux qui, en France, avaient à l'amitié entre les hommes et entre les peuples ».

Une réponse signée de M. I. Khmel, secrétaire scientifique de la section des Sciences Sociales du Presidium de l'Académie des Sciences de la République Socialiste Soviétique d'Ukraine, vient de parvenir au M.R.A.P.

« Cette brochure, écrit M. I. Khmel, présente sous un faux éclairage notre position à l'égard des questions de religion. »

Et il poursuit : « A la réunion du Presidium de l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S., lors de la discussion concernant le travail d'édition de l'Académie, il a été souligné que le service d'édition avait publié le livre de Kitchko dans la série des ouvrages de la littérature de vulgarisation scientifique sans consulter le Comité de Rédaction et d'Édition de l'Académie des Sciences et les autres Instituts scientifiques qui collaborent avec l'Académie. C'est à la suite de ce fait que certaines positions erronées ont été prises. Le service de l'édition a été sévèrement critiqué et a reçu des consignes rigoureuses pour éviter à l'avenir toute fautive interprétation des questions concernant la religion et l'athéisme. Les personnes auxquelles incombe la faute de l'édition de ce livre ont été sévèrement punies. »

« Nous vous signalons que Kitchko ne travaillait pas et ne travaille pas à l'Académie des Sciences de la République Socialiste Soviétique d'Ukraine. Nous sommes très sensibles au fait que vous vous préoccupez de la bonne réputation de l'Académie des Sciences de la République Socialiste Soviétique d'Ukraine. »

Les antiracistes prendront connaissance de cette lettre avec intérêt. Le M.R.A.P. prend acte que les personnes auxquelles incombe la faute de l'édition de « Judaïsme sans fard » ont été sévèrement punies. Il ne manquera pas de communiquer toutes informations nouvelles qui pourraient lui parvenir.

### HIER

### ET AUJOURD'HUI

#### • Ils continuent...

A PRES Globke, Oberlander et Krueger, démasqués comme criminels de guerre, les ex-nazis continuent à noyauter les hauts postes du gouvernement et de l'armée allemande et se font une place dans certains organismes internationaux.

Ainsi, sur proposition du général Heusinger, le général Ferber devient le directeur d'un état-major permanent d'officiers des diverses nations de l'O.T.A.N.

Officier de carrière sous Hitler, Ernst Ferber monta en grade de façon « brillante » et rapide. A 29 ans, il entra à l'état-major général allemand ; c'était en 1943. Depuis l'année dernière, il est chef du « Deuxième bureau » de l'état-major général de la Bundeswehr, de cette Bundeswehr qui, selon les propres paroles de l'amiral Heye, délégué parlementaire à la Défense, « pourrait devenir, si l'on n'y prenait garde, un corps équipé des armes de demain, mais animé de l'esprit d'hier, celui de la période nazie ».

(Suite page 3)

## Faits divers

J'AIME bien les faits divers. Ils apportent dans notre vie tant de petits drames reposants, ou inquiétants, ou terrifiants, quelquefois de grands drames bouleversants, qu'ils nous imposent une vision du monde qui devrait nous rendre meilleurs. Qu'un enfant disparaisse, et voilà toute un monde suspendu à son sort. Si on le retrouve, des millions de poitrines soupirent de joie en même temps. S'il n'est plus qu'un cadavre, des millions de cœurs souffrent avec celui de sa mère.

C'est ça, l'humanité. Mais hélas, le fait divers n'est souvent que l'exploitation éhontée de la bêtise. Je pense à ce journal du soir et à ces journaux du matin qui firent beaucoup de bruit à propos de « l'enlèvement » de Mme Dassault et qui reproduisirent avec une ironie à peine dissimulée ce dialogue entre M. Dassault et l'un des « ravisseurs ». — « Je vous informe que je demande un milliard pour rendre Mme Dassault. — Un milliard d'anciens francs — Naturellement, nous ne sommes pas des juifs ! »

Or, tout le monde connaît les origines de M. Dassault, et cette ironie stupide (apocryphe ou non) n'est jamais qu'une forme de l'antisémitisme dans ce qu'il a de plus bête. Le journal du soir, qui imprima cette « information » en bonne place, était naguère la co-propriété de M. Dassault lui-même.

Ceci n'est rien pourtant. C'est beaucoup plus tard que le fait-divers devient terrifiant. Le même journal devint l'organe presque officiel de « L'Etrangleur ». Huit colonnes à la une tous les jours et des pages entières consacrées au fou criminel. Je pose une simple question, mais qui saura y répondre ? Quelle aurait été l'attitude de ce journal — et de quelques autres — si l'Etrangleur avait été juif, noir, jaune, ou encore Algérien ou Gitane ?

Oncle TOM.

### DROIT ET LIBERTÉ

MENSUEL

30, rue des Jeûneurs - Paris (2<sup>e</sup>)  
Tél. : GUT. 09-57

#### Tarif des abonnements

FRANCE :

Un an : 10 francs  
Abonnement de soutien : 20 francs

ETRANGER

Un an : 18 francs

Compte Ch. Post. : 6070-98 Paris  
Pour les changements d'adresse envoyer 1 franc et la dernière bande.

EN BELGIQUE :

On peut se procurer *Droit et Liberté*, ou s'abonner, au siège des Amis de *Droit et Liberté*, 43, avenue de Berchem Saint-Agathe, Bruxelles 8 - Téléphone : 27.56.39 et 22.93.94, ainsi qu'au « Cercle Culturel et Sportif Juif », 52, rue de l'Hôtel-des-Monnaies, Bruxelles 6.

Verserments au C.C.P. 723895 de Léon GRINER, 9, Square Robert-Pequereur, Bruxelles-7.

Le numéro : 10 francs belges.  
L'abonnement annuel : 100 FB.  
Abonnement de soutien : 150 FB.



Journal composé et imprimé par des ouvriers syndiqués S.P.E.C. — Châteauroux Gérants : S. BIANCHI



## QUE SE PASSE-T-IL ?

(Suite de la page 2)

Spécialisé dans le « renseignement », Ferber servit pendant la guerre sous les ordres de Reinhard Gehlen, chef du service de renseignements sous Hitler, le fameux réseau « Gehlen ».

Celui-ci ne fut pas démantelé lors de la défaite nazie et demeure l'un des foyers les plus actifs des revanchards allemands.

Un des membres du réseau « Gehlen », Herbert Kuehm, d'Essen, est le propagandiste actif de « l'autodétermination » des Tyroliens du Sud, des Alsaciens-Lorrains, des Sudètes de Tchécoslovaquie. En 1962, il avait organisé des attentats à la bombe en Italie ; en 1963, il récidive. Entre temps, en mars 1962, il avait travaillé en France, avec l'O.A.S...

Ces faits s'inscrivent dans le cadre d'une virulente agitation chauvine et belliciste qui soulève, dans les milieux les plus divers, une inquiétude renouvelée. Couvrant son ministre H.C. Seeböhm, qui, dans plusieurs discours publics a réclamé, ces temps derniers, le retour des Sudètes à l'Allemagne, le chancelier Ehrhard ne fait rien pour s'y opposer, bien au contraire.

## AFRIQUE DU SUD

### ● Une lettre de l'ANC

À la suite des récentes initiatives du M.R.A.P. dans la lutte contre l'apartheid, et particulièrement la distribution de tracts organisée à Roland-Garros, lors du match de Coupe Davis entre la France et l'Afrique du Sud, M. Raymond Kunene, représentant le Congrès National Africain à Londres, écrit à notre Mouvement :

« Nous sommes très heureux d'avoir reçu votre lettre du 20 juin 1964 et le compte rendu que vous faites de vos actions à l'occasion du procès de Rivonia nous satisfait et nous encourage. Seules des manifestations de solidarité internationale comparables à celles que votre organisation entreprendront d'épargner la vie de nos leaders condamnés au procès. Car il importe de ne pas perdre de vue la nature pernicieuse du verdict qui a été rendu et la cruauté des conditions d'existence dans les prisons sud-africaines.

Nous comptons sur votre durable solidarité et, nous vous félicitons tout particulièrement de votre démonstration lors du match de Coupe Davis entre la France et l'Afrique du Sud. Nous l'avons lu dans les journaux. »

Il faut signaler, d'autre part, que le C.I.O. (Comité International Olympique) a définitivement exclu l'Afrique du Sud des Jeux Olympiques de Tokyo, le 26 juin dernier. Après un premier avertissement du C.I.O., l'Afrique du Sud avait accepté d'intégrer 7 champions noirs dans son équipe olympique qui comprend, par ailleurs, 70 athlètes blancs.

Mais le C.I.O. a estimé à juste titre qu'une telle sélection n'était pas représentative d'un pays où vivent dix millions de noirs et seulement trois millions de blancs.

## MAURICE THOREZ

La mort prématurée du président Maurice Thorez a été ressentie avec émotion, non seulement au sein du Parti Communiste Français et du mouvement ouvrier international, mais dans de très larges milieux démocratiques. De nombreuses personnalités d'appartenances diverses, voire opposées, ont rappelé ses talents d'orateur, son autorité de dirigeant et de théoricien, sa valeur d'homme d'Etat, sa combativité, sa chaleur humaine. L'hommage populaire qui lui a été rendu porte, par son exceptionnelle ampleur, témoignage devant l'histoire.

A maintes reprises, Maurice Thorez avait exprimé l'intérêt qu'il portait à la lutte contre l'antisémitisme et le racisme, sous quelque forme qu'ils se manifestent. En mai 1962, inaugurant le monument élevé à la mémoire des victimes du nazisme, sur l'emplacement du camp de Noé (Haute-Garonne), il flétrissait avec force le crime de génocide perpétré par les hitlériens, de même que « la haine, la violence, le racisme » qui sévissent aujourd'hui en-carré. « Non, nous ne voulons plus connaître de tels massacres, s'écriait-il. Non, nous ne voulons pas qu'ait coulé en vain le sang de nos héros, de nos martyrs. Nous voulons tous nous unir afin que plus jamais notre monde ne connaisse la guerre et le fascisme. Nous voulons en finir avec les morts, les enfants assassinés. Nous voulons vivre dans la paix et dans la joie par le travail. »

Un an plus tôt, dans une déclaration à « La Presse Nouvelle », il soulignait que l'antisémitisme est « comme toutes les for-



Lors de la remise du Prix de la Fraternité en 1962, Maurice Thorez félicite le lauréat, Robert Merle. De dos, le président Pierre Paraf

mes de racisme, une arme de la réaction extrême », qu'il « tend à diviser les forces ouvrières et démocratiques et à détourner les exploités de la lutte contre leur ennemi véritable : l'oligarchie financière ».

Maurice Thorez s'était associé, par ses messages, à de nombreuses campagnes et manifestations du M.R.A.P. Dans le numéro 1 de « Droit et Liberté » (29 octobre 1949), il prenait position parmi les représentants des grands courants politiques français contre l'agitation néo-nazie qui, quelques années après la victoire, se faisait jour déjà en Allemagne.

En juin 1962, lors de la remise du Prix de la Fraternité à Robert Merle, il vint, souriant et cordial, féliciter le lauréat, et apporter au M.R.A.P. son précieux encouragement.

Dès que fut connue la mort de Maurice Thorez, notre secrétaire général, Charles Palant, a adressé ses condoléances à sa famille et au Comité Central du Parti Communiste Français. Une délégation du Bureau National du M.R.A.P. a participé à ses obsèques.

### Nos joies

#### MARIAGES

Nous avons appris avec joie le mariage de Mlle Catherine LYON-CAEN, petite-fille de M. Léon Lyon-Caen, président d'honneur du M.R.A.P., premier président honoraire de la Cour de Cassation, avec M. Lionel WALTER.

Que M. et Mme Léon Lyon-Caen trouvent ici l'expression de nos plus affectueuses félicitations, et les jeunes mariés nos vœux les meilleurs.

Nous sommes heureux de féliciter nos amis Maurice EISENBERG, président du Comité du M.R.A.P. de Montreuil, et Madame, à l'occasion du mariage de leur fils Serge avec Mlle Monique BAYOU. Tous nos vœux aux jeunes mariés.

#### NAISSANCE

Nos amis Fernand et Marie-Eve BEN-HAÏEM, membres du Conseil National du M.R.A.P., ont la joie de nous annoncer la naissance de leur fille Anne.

Nous leur exprimons nos cordiales félicitations et tous nos vœux amicaux.

# U.S.A.: l'été s'annonce « brûlant »

LES vacances d'été 1964 aux Etats-Unis ne manqueront pas de servir de cadre à l'actualité américaine comme internationale. En effet, comme tout un chacun s'y attend, le problème racial va accaparer la scène internationale avec toutes ses conséquences d'ordre économique, politique et psychologique. Et pourtant, des résultats ont été obtenus en faveur des Noirs : la Loi sur les Droits civiques a été votée par le Sénat, le 19 juin dernier, par une majorité autorisée de 73 voix contre 27.

Quelle signification faut-il voir dans cet événement. Et quelles sont les conséquences qu'il va entraîner ?

Tout d'abord — dans la mesure où l'on s'intéresse au problème des Noirs américains — pour saisir les causes à leur racine même, il importe de savoir que « si le XVIII<sup>e</sup> siècle a marqué pour l'Europe l'accession au pouvoir de la bourgeoisie capitaliste, c'est que depuis plus de deux siècles la traite des esclaves a enrichi ses classes moyennes ». Comme le précise l'historien Endré Sik (1) :

« Les capitalistes européens et américains, les marchands d'esclaves anglais, français, portugais, hollandais et autres, ainsi que les propriétaires terriens d'Amérique possesseurs d'esclaves, accumulent des richesses innombrables par le pillage des peuples africains, ainsi que par le rapt et l'exploitation de millions d'Africains. Les richesses pillées en Afrique, la sueur et le sang des fils et des filles d'Afrique étaient l'une des plus importantes sources de l'accumulation capitaliste. »

On le voit, dès lors que le problème noir américain est situé à son origine même, il est clair que s'il met en jeu actuellement les Etats-Unis, de par son origine historique c'est l'Europe tout entière qui y est impliquée. L'Amérique n'a fait qu'hériter du problème racial que l'Europe avait conçu, qui avait germé en elle, pour des raisons exclusivement économiques, et qu'elle a transmis aux Etats-Unis.

Ainsi, les 20 millions de Noirs américains sont les survivants des 400 millions d'Africains arrachés d'Afrique pendant trois siècles pour aller cultiver les terres américaines, non à titre de salariés mais en tant qu'esclaves. Et c'est cette différenciation entre maîtres et esclaves, créée pour des besoins économiques précis, qui se perpétue aujourd'hui aux Etats-Unis. Si le problème noir américain se présente sous une forme raciale, la vérité est que les motifs en sont purement économiques. Ici, le racisme n'est qu'un moyen pour atteindre des objectifs de profit.

Selon l'humeur du lecteur de journaux, selon aussi son degré de connaissance du problème noir aux Etats-Unis, il retiendra de la lecture de son quotidien, de l'écoute de la radio et des émissions de télévision qui l'informent, soit que la condition des Noirs aux Etats-Unis est en passe de se « normaliser », que le problème « va se régler » et que l'on n'en parlera plus; soit que la situation s'annonce explosive; ou encore il retiendra les deux impressions contradictoires et peut-être s'interrogera-t-il sur cette contradiction, sur la relation entre les deux séries de faits.

Montrons donc ce qu'est cette loi sur les Droits civiques; puis, montrons pourquoi l'été s'annonce « brûlant ».

Le projet de loi sur les Droits civiques, que certains journalistes n'ont pas hésité à qualifier de l'« acte politique du siècle », c'est, dans sa définition même, une mesure juridique, dont le propos est de résoudre un problème qui met en jeu désormais tout l'ensemble des facteurs qui font de la société américaine ce qu'elle est : naissance économique, mentalité des citoyens américains, volonté des Etats-Unis de régir une part de plus en plus grande de la planète, etc...

Or, nous l'avons souligné, dès l'origine, la destinée et la marche de liberté de ces Noirs africains qui seront des Noirs américains est déjà tracée. C'est-à-dire que dès l'origine, ils ne seront jamais considérés comme des citoyens à part entière, mais comme des sujets quand bien même ils auront, par leur labeur forcé de 400 ans, contribué à asseoir la naissance américaine.

Il est superflu de présenter le glissement progressif du Noir américain dans les catégories de statuts inférieurs. Tout le monde sait qu'il ne se passe pas de jour sans que des Noirs soient lynchés, pendus, jetés en prison... Le Mississippi et le « Sud profond » sont pour le Noir le cauchemar permanent de la déchéance de son humanité. C'est parce que le Noir américain sait maintenant qu'il n'est rien d'autre qu'une machine à production, que sa condition est ravalée — et depuis des siècles — à celle de sous-homme, qu'il s'est décidé à rejeter la condition qu'on lui impose depuis l'époque de l'esclavage.

Ainsi, le vote de la loi sur les Droits civiques par le Sénat, après plusieurs tentatives qui n'ont pas vu le jour, n'est que le résultat d'une longue lutte mêlée de sang, de haine.

Le pouvoir américain sait qu'avec la montée sur l'arène internationale des pays africains, il lui sera impossible pour s'allier « leur amitié » — étant donné le marché potentiel non négligeable qu'ils représentent — de briser dans l'œuf les aspirations de liberté des masses noires américaines; comme ce fut très souvent le cas.

Donc, c'est Bandoeng, le réveil des peuples hier colonisés qui, en redonnant le sens de la combativité aux Noirs américains, a fait comprendre au pouvoir américain qu'il était trop risqué de s'opposer à l'élan de liberté qui traverse le monde des opprimés.

Il nous faut alors saluer en principe le vote de la loi sur les Droits civiques qui, selon son esprit, a pour but de faire disparaître la ségrégation en matière

par

Jean-Pierre N'DIAYE

d'établissements privés, de lieux publics, de transports, d'écoles et surtout de listes électorales. L'originalité et l'aspect sérieux de cette loi consistent particulièrement dans les dispositions écrites prévues par le Gouvernement fédéral pour l'application de la loi. Il est certain qu'une loi n'a de sens que dans la mesure où les moyens sont prévus et appliqués pour lui donner sa réalité sociale. Le Gouvernement fédéral se déclare décidé à supprimer l'aide financière à tout programme ou activité qui maintiendrait une attitude de discrimination raciale.

Quand on a suivi de près l'histoire du problème noir aux Etats-Unis, il ressort manifestement que les textes juridiques et constitutionnels, les amendements protégeant le droit des Noirs abondent dans la législation américaine. De la Proclamation d'Emancipation (1862) qui affranchit les esclaves, au premier Acte de la Reconstruction (1867) où le droit de vote lui fut octroyé, le sort du Noir « bénéficiaire » en outre des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> Amendements de la Constitution, puis de l'Acte des Droits civiques. Ce dernier, voté en 1875, stipulait que « Toutes les personnes sous la juridiction des Etats-Unis auront droit à la pleine jouissance des dispositions ou facilités et privilèges des hôteleries, des transports publics, maritimes et terrestres, dans les théâtres et autres établissements d'amusement publics; à l'exception des conditions et limitations établies par la loi et applicables à tous les citoyens de toutes races et de toute couleur, sans considération de servitude ancienne. »

Le rapprochement entre ce texte de 1875 et la loi votée en juin 1964, autrement dit la réédiction d'une loi vieille de près d'un siècle — mais jamais appliquée —, amène à s'interroger sur les chances d'application de la loi de 1964. Le pouvoir américains emploiera-t-il maintenant les moyens nécessaires pour aller à l'encontre des groupes politiques et financiers qui tirent un intérêt certain de l'oppression raciale infligée aux Noirs? Autrement dit, la question de la solution du problème ne se pose pas en termes de compréhension, mais en termes de pouvoir, en termes de force. Et c'est cela que les Black Muslims ont compris, ainsi que le Comité de Coordination des Etudiants « non violents » qui commencent à s'entraîner aux manifestations publiques violentes. Et même le Révérend Luther King, l'apôtre de la non-violence ghandienne, après de multiples désillusions, préconise en juillet 1964 « des actions de masse directes afin de provoquer l'intervention du Gouvernement fédéral, si le refus d'accepter l'intégration est généralisé. »

La conscience des peuples de couleur va de l'avant, et l'Amérique pour résoudre le problème noir est obligée d'aller jusqu'au bout, c'est-à-dire de bouleverser ses structures économiques et sociales; car, encore une fois, si le problème a un aspect racial, il est plus qu'évident que son existence procède avant tout des intérêts économiques et politiques qu'il représente.

(1) Histoire de l'Afrique Noire.

## Le carnet de DL

### Nos deuils

Pierre DREYFUS-SCHMIDT

C'est avec une profonde émotion que nous avons appris la mort de M. Pierre DREYFUS-SCHMIDT, maire de Belfort, ancien député.

Membre du Comité d'Honneur du M.R.A.P., c'était un homme de cœur qui, depuis la fondation de notre Mouvement, n'avait cessé de lutter à nos côtés contre le racisme.

Nos exprimons à Mme Pierre DREYFUS-SCHMIDT et à sa famille nos sincères condoléances.

Notre ami, Jean Schapira, secrétaire national du M.R.A.P., a eu la douleur de perdre sa belle-mère, Mme Henry de Jouvenel.

Nous voulons lui affirmer, ainsi qu'à Mme Schapira et à sa famille, notre affectueuse sympathie.



# L'ESPRIT ET LE CŒUR

LES enfants d'un même père et d'une même mère ne se ressemblent pas. Pourquoi voudriez-vous qu'il n'y ait pas de différences entre hommes venus de tous les continents ? Serait-il souhaitable qu'il n'y en eût pas ?

Les hommes, de plus en plus, voyagent, se mêlent, adoptent des techniques devenues universelles. Et les différences n'ont pas diminué pour autant. La multiplicité des langues, la diversité des mœurs, les dissemblances de mentalité subsistent, et semblent-elles, irréductibles — et cela en un siècle où pourtant toutes choses bougent.

Ces différences, il était possible de les ignorer, ou du moins de n'en pas tenir compte aussi longtemps que, pratiquement, à l'exception de quelques individus appelés à voyager ou à séjourner à l'étranger, chaque groupe humain vivait dans son aire particulière. Le problème des différences entre hommes ne se posait qu'à une minorité. A ceux qui s'éloignaient de France.

Aujourd'hui, il n'en est plus de même. Le problème est posé aux Français de France. A nous qui voyons arriver sur notre sol des hommes venus des pays méditerranéens proches du nôtre et aussi ceux d'outre-Méditerranée, de l'Afrique du Nord et de l'Afrique noire.

On a pu parler — mais nous laissons la responsabilité de ce terme aux journalistes — d'« invasion ».

Invasion souvent bien pitoyable. Invasion de ceux qui, à l'exception d'une minorité encore infime, se chargent des travaux les plus ingrats, quand ce ne sont pas les plus pénibles et capotant nécessairement à notre civilisation de bien-être. Le protestant souffrant et — ce qui est peut-être pire encore — méprisé, qui dans le passé était français, tend à devenir étranger. A constituer une masse en face de laquelle l'opinion française qui se croyait à l'abri de tout racisme

## Par le pasteur Pierre DUCROS

et qui facilement condamnait une telle attitude chez les autres, va à son tour devoir affronter ce problème.

Quelques signes avant-coureurs se sont déjà manifestés. Ce journal en signale un certain nombre. La liste n'en est que déjà trop longue. Il est temps de l'arrêter.

Certains pensent qu'il n'y a pas à grossir de tels faits, à ne pas en exagérer la portée, à ne pas leur donner une importance qu'ils n'ont pas. Certes, mais nous ne pouvons pas oublier les leçons d'une histoire encore bien proche et même contemporaine.

Quelques gouttes d'eau peuvent annoncer l'orage. Quelques signes avant-coureurs peuvent précéder une tornade. Une opinion publique qui n'est pas sur ses gardes, peut être entraînée dans un flot de préjugés, puis de haines.

Et sans aller jusqu'à envisager le pire, un état d'esprit peut s'installer dont les manifestations seraient un démenti douloureux infligé aux conquêtes les plus pures de la civilisation.

**C**ONQUETES, venons-nous de dire. C'est qu'on efface le problème du racisme n'est pas un problème imaginaire ou inventé, mais un problème bien réel, c'est-à-dire un problème dont les racines plongent dans notre esprit, dans notre cœur, dans notre peau. Non pas un problème académique, mais un problème concret. Et désormais un problème immédiat.

Et c'est pourquoi l'antiracisme est essentiellement une victoire de l'esprit et du cœur — les deux sont nécessaires — sur ce mouvement qui, si facilement, porte l'homme à s'écarter de qui ne lui ressemble pas et à le mépriser.

Victoire de l'esprit. Ne jamais toucher à l'affirmation de l'unité fondamentale des hommes, au-delà de toutes les différences. Ne jamais décrocher de cette réalité. Pour nous justifier, ne jamais piétiner cette vérité. C'est le serment du racisme, poussé à l'extrême par l'hâtifisme, que d'avoir affirmé que, en principe, irrévocablement, dans l'absolu, les races sont différentes les unes des autres ; entendez par là que certaines sont irrémédiablement inférieures aux autres ! Le crime d'avoir transformé un état de fait appelé à se modifier, en un jugement de valeur brutal et définitif ; d'avoir vu en des différences purement accidentelles et probablement passagères, des différences d'origine et de nature.

Plus que jamais, retenons l'avertissement de Pascal : « Travailleons à bien penser ; voilà les principes de la morale. » Que l'esprit ne s'égaré pas !

Victoire du cœur. Nous nous sentirons alors plus proches de ces frères... lointains, venus sur notre sol. Pour que justice leur soit faite, nous accepterons et même nous exigerons que soit pris sur le revenu national et donc sur notre revenu personnel, de quoi loger, instruire, soigner ces étrangers à l'égal des Français, ces étrangers dont nous trouvons pratique d'utiliser les services.

Nous pouvons en être persuadés : sur ce plan de la justice et de l'amour du prochain, personne n'est perdant, personne ! Ce qui est fait pour les uns est bénéfique pour les autres, pour tous !

Et dans cette atmosphère pourront s'établir, entre hommes appartenant à des nations et à des races fort différentes, des relations de compréhension et de cordialité qui seront pour tous un magnifique enrichissement et feront de notre France un pays où il fera bon vivre pour tous.

# SAINT-CLAUDE : Un test pour les racistes

« **L**A PISCINE DE SAINT-CLAUDE : UN TEST POUR LES RACISTES. » C'est sous ce titre, résumant bien la situation, qu'une affiche apposée dans toute la ville et aux environs, conviait les Sanclaudiens, le lundi 6 juillet, à la Maison du Peuple, pour la réunion publique et contradictoire organisée par le M.R.A.P.

## BATAILLE DE TRACTS

Plus d'un mois s'est écoulé depuis qu'a commencé « l'affaire ». La piscine, avec l'ensemble des aménagements qui l'entourent, sous l'appellation (impropre) de Centre Nautique du Marinier, était inauguré le dimanche 17 mai. Réussite remarquable, tout à l'honneur de la municipalité, cette réalisation ultra-moderne, qui aurait dû n'apporter que joie et détente à la population, suscitait aussitôt des débats passionnés, en raison non pas de son aspect ou de sa conception, mais d'un surprenant paragraphe, à la fin de son « règlement ».

Celui-ci était ainsi conçu : « Ressortissants Algériens. — Les ressortissants algériens ne sont admis au Centre Nautique que sur pré-

sentation préalable ou Secrétariat de la Mairie d'un certificat médical, garant de leur bonne santé, et de leur carte d'identité. »

Affiché à trois exemplaires sur le panneau de l'Hôtel de Ville, le tract reproduisant ce texte avait été distribué abondamment, la veille et l'avant-veille de l'inauguration (1).

Deux ou trois jours plus tard, un autre tract sortait des presses, riposte rapide et vigoureuse aux mesures discriminatoires édictées par la municipalité.

« Ainsi, proclamait-il, il suffit d'être Algérien OU PRESUME TEL, pour être rejeté de l'enceinte de la piscine, si l'on n'a pas satisfait à l'humiliante formalité exigée par le règlement municipal. »

« Ainsi, tout homme ou toute femme dont le type sera plus ou moins proche du « type Nord-Africain », pourra être contrôlé, qu'il (ou elle) soit ouvrier, étudiant, ou touriste au camping voisin. »

« Pourquoi, si l'on invoque des nécessaires mesures de sauvegarde de la santé publique, ne réglemente-t-on pas, de la même manière le libre accès des autres établissements publics : bains-douches, cafés, salles de spectacles, terrains de sports ? »

« Pourquoi, dès lors, ne prend-on pas la même réglementation à l'encontre des Marocains, puis des Noirs, puis des Portugais, puis des Espagnols, puis des Italiens... et enfin des Français eux-mêmes ? »

« Pourquoi pas un certificat médical pour l'ouvrier d'origine algérienne qui désire être admis sur les lieux du travail, pour les enfants de même origine qui désirent être admis à l'école ? »

Après avoir exprimé en quelques phrases l'opposition des travailleurs et des enseignants, des croyants et des athées, de la jeunesse, de toute forme de racisme, ce tract concluait :

« Il n'est pas possible qu'une telle mesure annoncée au public, si brutalement et avec si peu de tact, ne soit pas rapportée. »

« Sinon malheur à nous ! »

« C'est que nous serions revenus au « temps du mépris », où l'injustice faite à quelques-uns peut laisser indifférents tous les autres. »

« C'est que d'autres temps bien sombres nous seraient promis. »

Suivait la liste des signataires : la Ligue des Droits de l'Homme, les Clergés Paroissiaux, la Libre Pensée, les Syndicats C.G.T., C.F.T.C., C.G.T.-F.O., le Syndicat National des Insti-

tuteurs, les Déportés F.N.D.I.R.P., le Parti Communiste Français, le Parti Socialiste S.F.I.O., le Parti Socialiste Unifié, l'Union des Femmes Françaises.

Devant cette rare unanimité, le député-maire de Saint-Claude, M. Louis JAILLON, ressentant la nécessité de s'expliquer, rendait public un communiqué, également édité en tracts, où l'on pouvait lire :

« Tous les Français sont suivis sur le plan médical de l'école à l'atelier et les étrangers, pour obtenir leur carte de séjour sont soumis à un examen sévère comportant notamment une radiographie et l'analyse du sang. Seuls parmi eux, les Algériens séjournant en France sans contrôle médical, hormis les salariés qui demeurent assez longtemps chez un employeur pour se présenter à la médecine du travail. Voilà donc le pourquoi clair, simple et motivé de la mesure instituée, laquelle avait été préalablement approuvée sans réserve par l'Amicale Sanclaudienne des Algériens. Les enfants algériens, fréquentant les établissements scolaires et soumis par conséquent au contrôle médical scolaire, n'ont fait l'objet d'aucune formalité particulière. »

Cette tentative de justifier une mesure discriminatoire par un laudable souci d'hygiène allait-il couper court aux polémiques ? Certes pas.

L'affaire, dépassant le cadre de la petite cité jurassienne, avait pris, entre temps, une ampleur nationale. Les informations parues dans toute la presse, l'interview de M. JAILLON à la télévision, avaient alerté l'ensemble de l'opinion, des protestations nouvelles s'élevaient, tandis que les racistes applaudissaient bruyamment, réclamaient l'interdiction aux Algériens de toutes les piscines de France, voire même d'autres lieux publics. Une mesure discriminatoire prise pour la première fois par des autorités officielles, c'était pour les fauteurs de haine, une aubaine inespérée. Saint-Claude devenait à leurs yeux un exemple et un test...

« Les Kehyles qui sont installés depuis plusieurs années ici, travaillent régulièrement, vivent sans histoires, en bon voisinage avec les Européens, possèdent comme tout le monde des voitures, ont des enfants, etc. d'autre part, tout un régime qui va en vient, qui vit d'un ne soit quel et qui, jusqu'à ce jour est presque incontrôlable, que ce soit au point de vue sanitaire ou au point de vue « police ». (2)

« Notre souhait : une simple modification au texte du règlement, en s'inspirant de la façon large et humaine (?) dont il a été appliqué dès l'ouverture de la piscine. Il ne s'agit, en effet, que d'une question de mots, et il est hors de doute qu'on puisse trouver une formule intelligente qui donnera satisfaction à la fois aux Algériens et à leurs amis, en même temps qu'à l'ensemble de la population sanclaudienne. »

Notons cependant, que le même numéro du « Courrier » reproduit la lettre adressée par

gériens. »

« Est-ce à dire que présentée d'une autre façon la même mesure serait plus acceptable ? On ne saurait établir clairement ce qu'en pense « Le Courrier », qui, reprenant la distinction entre les deux catégories d'Algériens, « ceux qui travaillent et ceux qui ne font rien », conclut son article en ces termes :

« Les Kehyles qui sont installés depuis plusieurs années ici, travaillent régulièrement, vivent sans histoires, en bon voisinage avec les Européens, possèdent comme tout le monde des voitures, ont des enfants, etc. d'autre part, tout un régime qui va en vient, qui vit d'un ne soit quel et qui, jusqu'à ce jour est presque incontrôlable, que ce soit au point de vue sanitaire ou au point de vue « police ». (2)

« Notre souhait : une simple modification au texte du règlement, en s'inspirant de la façon large et humaine (?) dont il a été appliqué dès l'ouverture de la piscine. Il ne s'agit, en effet, que d'une question de mots, et il est hors de doute qu'on puisse trouver une formule intelligente qui donnera satisfaction à la fois aux Algériens et à leurs amis, en même temps qu'à l'ensemble de la population sanclaudienne. »

Notons cependant, que le même numéro du « Courrier » reproduit la lettre adressée par

gériens. »

« Est-ce à dire que présentée d'une autre façon la même mesure serait plus acceptable ? On ne saurait établir clairement ce qu'en pense « Le Courrier », qui, reprenant la distinction entre les deux catégories d'Algériens, « ceux qui travaillent et ceux qui ne font rien », conclut son article en ces termes :

« Les Kehyles qui sont installés depuis plusieurs années ici, travaillent régulièrement, vivent sans histoires, en bon voisinage avec les Européens, possèdent comme tout le monde des voitures, ont des enfants, etc. d'autre part, tout un régime qui va en vient, qui vit d'un ne soit quel et qui, jusqu'à ce jour est presque incontrôlable, que ce soit au point de vue sanitaire ou au point de vue « police ». (2)

« Notre souhait : une simple modification au texte du règlement, en s'inspirant de la façon large et humaine (?) dont il a été appliqué dès l'ouverture de la piscine. Il ne s'agit, en effet, que d'une question de mots, et il est hors de doute qu'on puisse trouver une formule intelligente qui donnera satisfaction à la fois aux Algériens et à leurs amis, en même temps qu'à l'ensemble de la population sanclaudienne. »

Notons cependant, que le même numéro du « Courrier » reproduit la lettre adressée par

gériens. »

« Est-ce à dire que présentée d'une autre façon la même mesure serait plus acceptable ? On ne saurait établir clairement ce qu'en pense « Le Courrier », qui, reprenant la distinction entre les deux catégories d'Algériens, « ceux qui travaillent et ceux qui ne font rien », conclut son article en ces termes :

« Les Kehyles qui sont installés depuis plusieurs années ici, travaillent régulièrement, vivent sans histoires, en bon voisinage avec les Européens, possèdent comme tout le monde des voitures, ont des enfants, etc. d'autre part, tout un régime qui va en vient, qui vit d'un ne soit quel et qui, jusqu'à ce jour est presque incontrôlable, que ce soit au point de vue sanitaire ou au point de vue « police ». (2)

« Notre souhait : une simple modification au texte du règlement, en s'inspirant de la façon large et humaine (?) dont il a été appliqué dès l'ouverture de la piscine. Il ne s'agit, en effet, que d'une question de mots, et il est hors de doute qu'on puisse trouver une formule intelligente qui donnera satisfaction à la fois aux Algériens et à leurs amis, en même temps qu'à l'ensemble de la population sanclaudienne. »

Notons cependant, que le même numéro du « Courrier » reproduit la lettre adressée par

gériens. »

« Est-ce à dire que présentée d'une autre façon la même mesure serait plus acceptable ? On ne saurait établir clairement ce qu'en pense « Le Courrier », qui, reprenant la distinction entre les deux catégories d'Algériens, « ceux qui travaillent et ceux qui ne font rien », conclut son article en ces termes :

« Les Kehyles qui sont installés depuis plusieurs années ici, travaillent régulièrement, vivent sans histoires, en bon voisinage avec les Européens, possèdent comme tout le monde des voitures, ont des enfants, etc. d'autre part, tout un régime qui va en vient, qui vit d'un ne soit quel et qui, jusqu'à ce jour est presque incontrôlable, que ce soit au point de vue sanitaire ou au point de vue « police ». (2)

« Notre souhait : une simple modification au texte du règlement, en s'inspirant de la façon large et humaine (?) dont il a été appliqué dès l'ouverture de la piscine. Il ne s'agit, en effet, que d'une question de mots, et il est hors de doute qu'on puisse trouver une formule intelligente qui donnera satisfaction à la fois aux Algériens et à leurs amis, en même temps qu'à l'ensemble de la population sanclaudienne. »

Notons cependant, que le même numéro du « Courrier » reproduit la lettre adressée par

gériens. »

« Est-ce à dire que présentée d'une autre façon la même mesure serait plus acceptable ? On ne saurait établir clairement ce qu'en pense « Le Courrier », qui, reprenant la distinction entre les deux catégories d'Algériens, « ceux qui travaillent et ceux qui ne font rien », conclut son article en ces termes :

« Les Kehyles qui sont installés depuis plusieurs années ici, travaillent régulièrement, vivent sans histoires, en bon voisinage avec les Européens, possèdent comme tout le monde des voitures, ont des enfants, etc. d'autre part, tout un régime qui va en vient, qui vit d'un ne soit quel et qui, jusqu'à ce jour est presque incontrôlable, que ce soit au point de vue sanitaire ou au point de vue « police ». (2)

« Notre souhait : une simple modification au texte du règlement, en s'inspirant de la façon large et humaine (?) dont il a été appliqué dès l'ouverture de la piscine. Il ne s'agit, en effet, que d'une question de mots, et il est hors de doute qu'on puisse trouver une formule intelligente qui donnera satisfaction à la fois aux Algériens et à leurs amis, en même temps qu'à l'ensemble de la population sanclaudienne. »

Notons cependant, que le même numéro du « Courrier » reproduit la lettre adressée par

gériens. »

« Est-ce à dire que présentée d'une autre façon la même mesure serait plus acceptable ? On ne saurait établir clairement ce qu'en pense « Le Courrier », qui, reprenant la distinction entre les deux catégories d'Algériens, « ceux qui travaillent et ceux qui ne font rien », conclut son article en ces termes :

« Les Kehyles qui sont installés depuis plusieurs années ici, travaillent régulièrement, vivent sans histoires, en bon voisinage avec les Européens, possèdent comme tout le monde des voitures, ont des enfants, etc. d'autre part, tout un régime qui va en vient, qui vit d'un ne soit quel et qui, jusqu'à ce jour est presque incontrôlable, que ce soit au point de vue sanitaire ou au point de vue « police ». (2)

« Notre souhait : une simple modification au texte du règlement, en s'inspirant de la façon large et humaine (?) dont il a été appliqué dès l'ouverture de la piscine. Il ne s'agit, en effet, que d'une question de mots, et il est hors de doute qu'on puisse trouver une formule intelligente qui donnera satisfaction à la fois aux Algériens et à leurs amis, en même temps qu'à l'ensemble de la population sanclaudienne. »

Notons cependant, que le même numéro du « Courrier » reproduit la lettre adressée par

gériens. »

« Est-ce à dire que présentée d'une autre façon la même mesure serait plus acceptable ? On ne saurait établir clairement ce qu'en pense « Le Courrier », qui, reprenant la distinction entre les deux catégories d'Algériens, « ceux qui travaillent et ceux qui ne font rien », conclut son article en ces termes :

« Les Kehyles qui sont installés depuis plusieurs années ici, travaillent régulièrement, vivent sans histoires, en bon voisinage avec les Européens, possèdent comme tout le monde des voitures, ont des enfants, etc. d'autre part, tout un régime qui va en vient, qui vit d'un ne soit quel et qui, jusqu'à ce jour est presque incontrôlable, que ce soit au point de vue sanitaire ou au point de vue « police ». (2)

« Notre souhait : une simple modification au texte du règlement, en s'inspirant de la façon large et humaine (?) dont il a été appliqué dès l'ouverture de la piscine. Il ne s'agit, en effet, que d'une question de mots, et il est hors de doute qu'on puisse trouver une formule intelligente qui donnera satisfaction à la fois aux Algériens et à leurs amis, en même temps qu'à l'ensemble de la population sanclaudienne. »

Notons cependant, que le même numéro du « Courrier » reproduit la lettre adressée par

gériens. »

« Est-ce à dire que présentée d'une autre façon la même mesure serait plus acceptable ? On ne saurait établir clairement ce qu'en pense « Le Courrier », qui, reprenant la distinction entre les deux catégories d'Algériens, « ceux qui travaillent et ceux qui ne font rien », conclut son article en ces termes :

« Les Kehyles qui sont installés depuis plusieurs années ici, travaillent régulièrement, vivent sans histoires, en bon voisinage avec les Européens, possèdent comme tout le monde des voitures, ont des enfants, etc. d'autre part, tout un régime qui va en vient, qui vit d'un ne soit quel et qui, jusqu'à ce jour est presque incontrôlable, que ce soit au point de vue sanitaire ou au point de vue « police ». (2)

« Notre souhait : une simple modification au texte du règlement, en s'inspirant de la façon large et humaine (?) dont il a été appliqué dès l'ouverture de la piscine. Il ne s'agit, en effet, que d'une question de mots, et il est hors de doute qu'on puisse trouver une formule intelligente qui donnera satisfaction à la fois aux Algériens et à leurs amis, en même temps qu'à l'ensemble de la population sanclaudienne. »

Notons cependant, que le même numéro du « Courrier » reproduit la lettre adressée par

gériens. »

« Est-ce à dire que présentée d'une autre façon la même mesure serait plus acceptable ? On ne saurait établir clairement ce qu'en pense « Le Courrier », qui, reprenant la distinction entre les deux catégories d'Algériens, « ceux qui travaillent et ceux qui ne font rien », conclut son article en ces termes :

« Les Kehyles qui sont installés depuis plusieurs années ici, travaillent régulièrement, vivent sans histoires, en bon voisinage avec les Européens, possèdent comme tout le monde des voitures, ont des enfants, etc. d'autre part, tout un régime qui va en vient, qui vit d'un ne soit quel et qui, jusqu'à ce jour est presque incontrôlable, que ce soit au point de vue sanitaire ou au point de vue « police ». (2)

« Notre souhait : une simple modification au texte du règlement, en s'inspirant de la façon large et humaine (?) dont il a été appliqué dès l'ouverture de la piscine. Il ne s'agit, en effet, que d'une question de mots, et il est hors de doute qu'on puisse trouver une formule intelligente qui donnera satisfaction à la fois aux Algériens et à leurs amis, en même temps qu'à l'ensemble de la population sanclaudienne. »

Notons cependant, que le même numéro du « Courrier » reproduit la lettre adressée par

gériens. »

« Est-ce à dire que présentée d'une autre façon la même mesure serait plus acceptable ? On ne saurait établir clairement ce qu'en pense « Le Courrier », qui, reprenant la distinction entre les deux catégories d'Algériens, « ceux qui travaillent et ceux qui ne font rien », conclut son article en ces termes :

« Les Kehyles qui sont installés depuis plusieurs années ici, travaillent régulièrement, vivent sans histoires, en bon voisinage avec les Européens, possèdent comme tout le monde des voitures, ont des enfants, etc. d'autre part, tout un régime qui va en vient, qui vit d'un ne soit quel et qui, jusqu'à ce jour est presque incontrôlable, que ce soit au point de vue sanitaire ou au point de vue « police ». (2)

« Notre souhait : une simple modification au texte du règlement, en s'inspirant de la façon large et humaine (?) dont il a été appliqué dès l'ouverture de la piscine. Il ne s'agit, en effet, que d'une question de mots, et il est hors de doute qu'on puisse trouver une formule intelligente qui donnera satisfaction à la fois aux Algériens et à leurs amis, en même temps qu'à l'ensemble de la population sanclaudienne. »

Notons cependant, que le même numéro du « Courrier » reproduit la lettre adressée par

gériens. »

« Est-ce à dire que présentée d'une autre façon la même mesure serait plus acceptable ? On ne saurait établir clairement ce qu'en pense « Le Courrier », qui, reprenant la distinction entre les deux catégories d'Algériens, « ceux qui travaillent et ceux qui ne font rien », conclut son article en ces termes :

« Les Kehyles qui sont installés depuis plusieurs années ici, travaillent régulièrement, vivent sans histoires, en bon voisinage avec les Européens, possèdent comme tout le monde des voitures, ont des enfants, etc. d'autre part, tout un régime qui va en vient, qui vit d'un ne soit quel et qui, jusqu'à ce jour est presque incontrôlable, que ce soit au point de vue sanitaire ou au point de vue « police ». (2)

« Notre souhait : une simple modification au texte du règlement, en s'inspirant de la façon large et humaine (?) dont il a été appliqué dès l'ouverture de la piscine. Il ne s'agit, en effet, que d'une question de mots, et il est hors de doute qu'on puisse trouver une formule intelligente qui donnera satisfaction à la fois aux Algériens et à leurs amis, en même temps qu'à l'ensemble de la population sanclaudienne. »

Notons cependant, que le même numéro du « Courrier » reproduit la lettre adressée par

gériens. »

« Est-ce à dire que présentée d'une autre façon la même mesure serait plus acceptable ? On ne saurait établir clairement ce qu'en pense « Le Courrier », qui, reprenant la distinction entre les deux catégories d'Algériens, « ceux qui travaillent et ceux qui ne font rien », conclut son article en ces termes :

« Les Kehyles qui sont installés depuis plusieurs années ici, travaillent régulièrement, vivent sans histoires, en bon voisinage avec les Européens, possèdent comme tout le monde des voitures, ont des enfants, etc. d'autre part, tout un régime qui va en vient, qui vit d'un ne soit quel et qui, jusqu'à ce jour est presque incontrôlable, que ce soit au point de vue sanitaire ou au point de vue « police ». (2)

« Notre souhait : une simple modification au texte du règlement, en s'inspirant de la façon large et humaine (?) dont il a été appliqué dès l'ouverture de la piscine. Il ne s'agit, en effet, que d'une question de mots, et il est hors de doute qu'on puisse trouver une formule intelligente qui donnera satisfaction à la fois aux Algériens et à leurs amis, en même temps qu'à l'ensemble de la population sanclaudienne. »

Notons cependant, que le même numéro du « Courrier » reproduit la lettre adressée par

gériens. »

« Est-ce à dire que présentée d'une autre façon la même mesure serait plus acceptable ? On ne saurait établir clairement ce qu'en pense « Le Courrier », qui, reprenant la distinction entre les deux catégories d'Algériens, « ceux qui travaillent et ceux qui ne font rien », conclut son article en ces termes :

« Les Kehyles qui sont installés depuis plusieurs années ici, travaillent régulièrement, vivent sans histoires, en bon voisinage avec les Européens, possèdent comme tout le monde des voitures, ont des enfants, etc. d'autre part, tout un régime qui va en vient, qui vit d'un ne soit quel et qui, jusqu'à ce jour est presque incontrôlable, que ce soit au point de vue sanitaire ou au point de vue « police ». (2)

« Notre souhait : une simple modification au texte du règlement, en s'inspirant de la façon large et humaine (?) dont il a été appliqué dès l'ouverture de la piscine. Il ne s'agit, en effet, que d'une question de mots, et il est hors de doute qu'on puisse trouver une formule intelligente qui donnera satisfaction à la fois aux Algériens et à leurs amis, en même temps qu'à l'ensemble de la population sanclaudienne. »

Notons cependant, que le même numéro du « Courrier » reproduit la lettre adressée par

gériens. »

« Est-ce à dire que présentée d'une autre façon la même mesure serait plus acceptable ? On ne saurait établir clairement ce qu'en pense « Le Courrier », qui, reprenant la distinction entre les deux catégories d'Algériens, « ceux qui travaillent et ceux qui ne font rien », conclut son article en ces termes :

# 20 ANS APRÈS

# AUSCHWITZ

À la vitrine du libraire, on peut voir depuis quelque temps un livre de format « poche » au titre évocateur : « AUSCHWITZ », paru chez Julliard dans la collection « Arohives ».

Cet ouvrage est présenté par Léon POLIAKOV, un des plus grands spécialistes contemporains de l'histoire de l'antisémitisme.

Après la dernière guerre, Léon POLIAKOV se consacre entièrement à l'étude des archives du III<sup>e</sup> Reich, dont il tire le « Bréviaire de la Haine » (récit de l'extermination des Juifs à travers les différents pays d'Europe).

Actuellement, il termine le troisième et dernier volume de l'« HISTOIRE DE L'ANTI-SEMITISME », dont les deux premiers ont pour titre : « Du Christ aux Juifs de Cour » et « De Mahomet aux Marranes ».

A propos d'« AUSCHWITZ », Droit et Liberté a posé quelques questions à Léon POLIAKOV, ce à quoi il s'est aimablement prêté.

Léon Poliakov, vous écrivez dans la conclusion de votre livre sur Auschwitz que le nazisme évoque encore aujourd'hui chez la plupart des Allemands des souvenirs heureux. Croyez-vous qu'un nouvel Auschwitz est possible en Allemagne ?

« En parlant des souvenirs heureux, je n'avais en vue que les premières années du régime hitlérien, avant la guerre lorsque le chômage fut supprimé et que les Allemands s'estimaient libérés des chaînes du traité de Versailles et ainsi de suite. »

« Les années 41-45 n'évoquent certainement pas chez les Allemands des souvenirs heureux et Auschwitz date de 1941. Pour répondre plus directement à votre question je ne crois pas du tout possible un nouvel Auschwitz en Allemagne. Ne fut-ce que parce que l'extermination des races dites inférieures faisait partie de projets hitlériens de domination mondiale et que dans notre monde tel qu'il est, les Allemands ne peuvent plus rêver à une telle domination. »

« Selon vous, le nazisme et Auschwitz sont-ils des phénomènes spécifiques germaniques ? »

« Ni le racisme, ni la cruauté envers les vaincus ou les faibles ne sont bien entendu des phénomènes spécifiquement germaniques. Mais à partir du moment où les ignominies, qui théoriquement auraient été possibles partout, se sont produites précisément en Allemagne, on est en droit de poser la question : pourquoi en fut-il ainsi ? »

« Vous parlez dans votre livre des vieux rêves de domination germanique. Ne pensez-vous pas que le racisme blanc est un phénomène plutôt européen que germanique ? »

« Il est certainement vrai qu'il s'agit d'un phénomène européen général, et son développement date de l'expansion

coloniale dans les temps modernes (à laquelle précisément les Allemands n'ont pris qu'une assez faible part). De cette manière, il permettait de justifier l'exploitation des peuples dits de couleur. Mais c'est aussi un phénomène très complexe qui a bien d'autres racines. »

« Par exemple ? »

« Chaque groupe ou collectivité humaine a une sorte de tendance naturelle à se croire supérieure aux autres et même l'Eglise qui en principe est universaliste et antiraciste a élaboré dans l'Espagne du passé une théorie parfaitement raciste à l'égard des descendants des Maures et des juifs convertis (1). »

« Aux sources du racisme européen on trouve également le souci de la noblesse de défendre ses privilèges au moment où ceux-ci commencent à être menacés. C'est ainsi qu'un certain comte de Boulaingvilliers élabora au début du XVIII<sup>e</sup> siècle une théorie suivant laquelle le sang bleu de la noblesse n'était autre chose que le sang supérieur des tribus germaniques qui se répandaient en Europe au temps des invasions barbares. La doctrine de Gobineau et le racisme proprement allemand s'alimentaient également à cette source-là. »

« Mais même des personnages illustres et représentatifs du Siècle des Lumières, tels que Linné ou Buffon, avaient



# SAINT-CLAUDE: Le meeting du M.R.A.P.

(Suite de la page 5)

Il est heureux, il est réconfortant qu'à Saint-Claude même, l'affaire de la piscine ait donné lieu à de telles controverses. L'émotion des uns, la mauvaise conscience des autres expriment l'attachement de tous aux grands principes mis en cause. En intervenant dans le débat, le M.R.A.P. a entendu souligner que des mesures discriminatoires introduites officiellement en un point quelconque du pays risquent d'avoir sur le plan général les plus graves conséquences et que cette affaire, en définitive, concerne tous les Français.

Après une enquête menée sur place, au nom du Bureau National, par Louis Lefèvre, nos amis sanclaudiens préparèrent activement la réunion publique et contradictoire du 6 juillet.

Près de deux cents personnes étaient présentes, ce soir là, dans la salle de la Maison du Peuple, tandis que, sous la présidence de M. Maurice Rollandez, délégué du Syndicat National des Instituteurs, les représentants de divers groupements prenaient place à la tribune : MM. Léon Bacheley (Ligue des Droits de l'Homme), Jean Bourgeat (Libre Pensée), André Selva (C.G.T.), Jean Meynier (C.F.T.C.), Aimé Prost-Tournier (F.N.D.I.R.P.), Jean Pernier (P.C.F.), Serge Canier (S.F.I.O.), Henri Remy (P.S.U.), Mme Cavallé (U.F.F.). Dans l'assistance se trouvaient également trois prêtres, trois conseillers municipaux (dont deux appartenant à la majorité), ainsi qu'un groupe de travailleurs algériens.

Après une brève introduction, rappelant les données de l'affaire, M. Rollandez donne la parole aux deux membres du Bureau National venus de Paris, Roger Maria et Albert Lévy.

## Les microbes « bien de chez nous » sont-ils moins dangereux ?

C'est sur le caractère à la fois arbitraire et inefficace de l'interdiction visant les Algériens qu'insiste tout d'abord Roger Maria.

La municipalité, explique-t-il, prétend avoir été inspirée uniquement par des considérations d'hygiène. Alors qu'il existe des piscines dans un nombre important de communes françaises, faut-il croire qu'un seul maire, celui de Saint-Claude, désire sauvegarder la santé de la population ?

Et si tel est bien son souci, pourquoi imposer un contrôle aux seuls Algériens ?

Tous les Français ne sont pas « suivis » par la Sécurité Sociale. Et quand bien même ils passeraient une visite une fois par an, ce ne serait pas la garantie qu'ils n'ont aucune maladie contagieuse le jour où ils se rendent à la piscine. Même un « certificat de bonne santé », donné la veille peut perdre toute valeur, puisque certaines maladies sont incubées plusieurs semaines, et que d'autres peuvent être contractées en quelques heures.

« Est-ce à dire, s'écrie Roger Maria, que les microbes « bien de chez nous » seraient moins dangereux que les autres ? »

D'ailleurs, poursuit-il, une protection de ce genre, en bonne logique, devrait s'appliquer aussi dans les cafés, les restaurants, les bains-douches, les salles de spectacles, les terrains de sports, les wagons du métro, à l'école, en un mot dans tous les lieux publics. En fait, c'est à chaque instant de la vie que chacun de nous est menacé. Mais le corps se défend contre ces attaques permanentes. Et c'est peut-être dans une piscine que le risque est le plus réduit, d'autant plus qu'un système de purification de l'eau est toujours prévu et qu'à Saint-Claude il est particulièrement perfectionné. Ce qui compte avant tout, c'est de veiller à ce que chaque usager passe à la douche avant de se baigner.

Quant à la poliomyélite, son développement est lié, précisément à celui de l'hygiène, et c'est aux Etats-Unis qu'elle fait le plus de ravages.

## La véritable contamination

En réalité, montre Roger Maria, l'hygiène n'est qu'un prétexte : on a voulu écarter de la piscine les travailleurs algériens, on a cédé aux préjugés racistes. L'application de la mesure prévue par le règlement ne peut se réaliser que sur la base d'une appréciation « au faciès » : non seulement des sportifs d'origine nord-africaine, tels que Mimoun ou El Mabrouk, ou le nageur Nakache seraient soumis à cette formalité offensante, s'ils se présentaient au Centre Nautique, mais quiconque a le teint basané, ou une certaine coupe de visage. Comment prétendre alors que les Algériens qui travaillent échapperaient au contrôle, puisqu'il faudrait, de toute façon, leur demander la preuve qu'ils ont un emploi ?

« On ne doit pas minimiser la gravité de ces discriminations », conclut l'orateur. Le racisme, s'il finit par les chambres à gaz, commence parfois par des actes en apparence anodins. Nous devons y prendre garde dès le début, avant qu'il ne soit trop

tard. La véritable contamination dont nous devons protéger notre pays, c'est celle du racisme. Soyons toujours vigilants : pas de ça chez nous ! »

## Le racisme cherche toujours des prétextes

Notre rédacteur en chef, Albert Lévy, commence son intervention en assurant que les orateurs parisiens ne sont pas venus pour donner des leçons aux Sanclaudiens, puisqu'aussi bien, ceux-ci dans le présent comme dans un passé récent, au temps de la Résistance, ont manifesté leur opposition au racisme, leur traditionnel attachement aux principes républicains. Il souligne également que le M.R.A.P. n'est nullement guidé par des considérations politiques, locales ou nationales, mais que son intervention s'inscrit dans le cadre de son action contre toutes les formes et toutes les manifestations de racisme, quels qu'en soient les auteurs ou les victimes.

Se référant à une lettre de M. Jean-Pierre Prévost, rédacteur en chef de l'hebdomadaire M.R.P. « Forces Nouvelles » (1) Albert Lévy montre que, dans son parti même, l'attitude du maire de Saint-Claude suscite des critiques.

Etudiant ensuite les préjugés, plus ou moins conscients, qui subsistent en France, Albert Lévy souligne que des mesures comme celle qui a été édictée par la municipalité, en suscitant la suspicion et la méfiance à l'égard de tout un groupe, ne peut qu'entretenir et accroître ces préjugés. Le fait que l'on prétende justifier cette mesure par un souci d'hygiène (sans fondement réel), ne doit pas en minimiser la portée, car les préjugés, le racisme cherchent toujours des prétextes et des justifications.

Si l'état de santé des travailleurs algériens présente des déficiences, poursuit l'orateur, c'est un problème social qu'il aurait fallu résoudre avec des mesures appropriées, plutôt que d'en prendre acte à l'occasion de l'ouverture de la piscine. Ces travailleurs que l'on admet bien sur les chantiers et dans les usines, où ils contribuent à la richesse économique de la région, sont, eux aussi, des administrés de Saint-Claude. S'ils sont défavorisés, il faut les aider davantage, il faut contribuer à ce qu'ils vivent dans de bonnes conditions matérielles et morales, à ce qu'ils sortent de l'isolement.

## Préférez l'approbation des gens de cœur !..

Citant un certain nombre de prises de position et d'actes hostiles aux Algériens qui ont eu lieu dans la dernière période, Albert Lévy montre que les racistes se sont saisis du règlement de la piscine de Saint-Claude pour s'en faire un drapeau. Le caractère officiel de ce texte leur est un encouragement, et ils souhaitent l'ins-

tauration d'une ségrégation généralisée qui serait une honte pour notre pays, un danger pour nos libertés. « Car, déclare-t-il, admettre sans réagir qu'un groupe soit maltraité, c'est donner des armes à l'injustice, à l'arbitraire, c'est leur donner le moyen de se retourner contre tous. Admettre que des hommes soient surexploités, traités en parias, c'est laisser le champ libre à des atteintes qui — de proche en proche — compromettent notre propre niveau de vie ».

Aussi, regrettant que le maire, invité à la réunion n'ait pas cru devoir venir présenter son point de vue, notre ami lui lance un vibrant appel : « Nous ne méconnaissons pas les difficultés que vous pouvez rencontrer. Mais mettre fin à une injustice, dans quelques conditions que ce soit ne saurait causer de tort, bien au contraire, à qui sait faire preuve de résolution et agir à temps... Vous avez reçu les éloges bruyants des racistes, qui vous encouragent à la fermeté : permettez-vous que votre ville soit donnée en exemple par une feuille scandaleuse, par les torchons fascistes ? Préférez à cela l'approbation des antiracistes de toutes tendances, des gens de cœur, qui attendent de vous un geste de réparation, un geste d'humanité !.. »

Les interventions sont suivies d'un bref débat, au cours duquel Roger Maria et Albert Lévy apportent diverses précisions. Les conseillers municipaux présents reconnaissant la sagesse de la position du M.R.A.P., l'assistance unanime leur demande d'intervenir auprès de leurs collègues pour qu'il soit mis fin à une situation injustifiable.

## L'équivoque demeure

Les antiracistes de Saint-Claude entendent veiller à ce que cette réunion ne soit pas sans lendemain.

Déjà, un premier résultat est acquis : le règlement de la piscine a été retiré du panneau d'affichage de l'Hôtel de Ville, où il était apposé. Il ne figure pas non plus à l'entrée du Centre Nautique. Mais ce règlement distribué à la population, demeure, jusqu'à nouvel ordre, applicable. Les Algériens ne paraissent guère disposés à se rendre à la piscine tant que la mesure qui les vise n'aura pas été officiellement annulée.

Une prise de position du maire ou du Conseil Municipal — qui doit se réunir prochainement — pourrait seule, mettre fin aux équivoques.

A Saint-Claude, mais aussi dans l'ensemble du pays, nombreux sont les démocrates qui demandent une fin rapide de cette malencontreuse affaire, pour que triomphent la raison, le droit et la dignité humaine.

(1) Lettre publiée dans « Libération » du 23 juin 1964.

## Tel père, tel fils...



Croix gammée, drapeau nazi, chemise brune : c'est Horst Adolf Eichmann, 24 ans, le digne fils de son père, lequel fut pendu en Israël pour avoir dirigé le massacre massif de millions de personnes dans le cadre de la « solution finale de la question juive ».

Pas du tout gêné, ce nazi impénitent joue les disciples fidèles en annonçant dans une conférence de presse à Buenos-Aires, la formation d'un parti national-socialiste argentin.

Horst Adolf Eichmann vit en Argentine où déjà son père, avant d'être capturé par des Israéliens, avait trouvé refuge, comme beaucoup de responsables nazis.

Grâce au trésor de guerre amassé par les SS, à de multiples complicités, aux réseaux d'évasion mis en place, les plus dangereux de ces criminels, qu'ils soient en Espagne, comme Degrelle et Skorzeny, en Afrique, au Moyen-Orient, en Amérique du Sud (comme Eichmann, Martin Borman, Mengele)... ou qu'ils soient demeurés en Allemagne, ont constitué une véritable internationale néonazie.

Ils ne renoncent pas à prendre leur revanche : ils s'appuient sur tous les groupes racistes existant dans le monde, sur tout ce qui peut effacer, dans la vie internationale, les conséquences de leur défaite.

Ils ont pu organiser récemment l'évasion de Zech-Nenntwich, l'officier SS qui s'est échappé de la prison de Brunswick, en République Fédérale Allemande, a gagné l'Egypte, et dont la présence vient d'être signalée en Afrique du Sud, endroit rêvé pour un raciste tel que lui.

## Ravensbrück

(Suite de la page centrale)

de certains. J'ai été un an au moins une inadaptée au monde, avec une susceptibilité à fleur de peau. J'ai joué le jeu en gardant le silence.

Puis je me suis rendue compte que les grandes vertus nécessaires dans un camp, doivent céder, dans la vie ordinaire, aux petits qualités de tous les jours, bonne humeur, sourires... Il fallait réapprendre tout cela et le réapprendre aux camarades (...).

Les civils ont eu de grands torts à notre retour, mais il y avait un fossé entre eux et nous dont ils n'étaient peut-être pas plus que nous responsables. Il m'a fallu plus d'un an, presque deux ans, pour le comprendre et l'admettre.

## Vos sentiments actuels

Nous avons fait partie de l'Histoire, nous avons même fait l'Histoire, mais il ne faut pas s'arrêter à une période de sa vie. La vie continue. Elle présente d'autres problèmes à résoudre, elle réclame d'autres devoirs, d'autres horizons... Je reproche à bien des déportées une certaine sclérose de pensée, une hypertrophie du Moi de jadis, et de nostalgiques et stériles regrets.

Je n'ai rien oublié et quand j'ai l'occasion de revoir mes sœurs de misère, j'ai chaud au cœur... même si elles sont vieillies, amoindries parfois.

Mais ne pas oublier que, même si nous n'avions pas subi la déportation, 20 ans après, la presque vieillesse est là... Donner son rôle au facteur Temps. Le nier est une absurdité.

vert en lui des forces insoupçonnées... Ces forces peuvent encore jouer maintenant ; même si nous sommes plus malades que nos contemporains dans notre chair, nous avons par ailleurs aussi des forces morales que nous pouvons ranimer, cultiver encore... et je crois en ces forces.

Plusieurs fois j'ai « survécu », même depuis le retour... et encore cet hiver.

Le fait de notre déportation le plus spectaculaire actuellement, consiste justement dans ces forces-là, issues de nos faiblesses et de nos invalidités-mêmes.

Un médecin m'a confirmé cette vérité scientifique que j'ai sentie en moi.

C'est pourquoi, si je n'accepte jamais qu'on puisse oublier que j'ai été une Résistante, je m'efforce, à l'encontre de certaines ex-déportées, de faire oublier que j'ai été une déportée. Je m'explique : avoir été déportée, ce n'est pas un titre de gloire, c'est un titre de malheur. Je déteste la commémoration. Avoir été déportée, c'est avoir été prise par des bourreaux qui ont joué avec nous et surtout avec nos morts, victoire momentanée mais qui hélas a causé tant de pertes...

Bien sûr, comme but : défendre notre patrimoine moral... car nos misères passées, et surtout le souvenir de nos disparus, commandent et doivent commander le respect. Mais depuis notre déportation d'autres misères sont nées, d'autres guerres, d'autres victimes. Penser maintenant à panser celles-là...

Les ex-déportées résistantes doivent faire face avec le même enthousiasme aux problèmes non pas d'hier ni d'aujourd'hui, mais de demain et transmettre à leurs enfants, non pas leur idéal de jadis, mais une soif inextinguible d'idéal.



# Les artistes contre le racisme

**Brillant succès de l'exposition-vente des 29 et 30 juin au Palais Galliera**

**O**UVERT par Maîtres Maurice Rheims et Philippe Rheims, le livre d'or de l'exposition-vente d'œuvres d'art, organisée par le M.R.A.P. au Musée Galliera, les 29 et 30 juin, porte des signatures nombreuses.

Nous pouvons y reconnaître, entre autres, celles de MM. **François Wehrin**, représentant la Direction Générale des Arts et des Lettres ; **Pierre Lebar**, représentant le Directeur général de l'U.N.E.S.C.O. ; Mme la Duchesse de **La Rochefoucauld** ; le professeur **Gilbert-Dreyfus**, de la Faculté de Médecine ; le Dr **Dalsace** ; M. **Léo Figuères**, membre du Comité Central du Parti Communiste Français ; l'artiste **Renée Lebas** ; Mme **Marcelle Georges-Huisman** ; celles aussi de nombreux peintres, critiques et collectionneurs.

Tous les visiteurs s'accordaient à souligner la haute tenue de cette manifestation artistique et humaine, l'intérêt des œuvres — toiles, sculptures, gouaches, dessins, estampes — offertes au M.R.A.P., et portant les signatures de 96 artistes parmi les plus représentatifs de notre temps.

« Cette Exposition-Vente à laquelle notre poète, notre ami **Jean Cocteau** avait, quelques mois avant de nous quitter, donné le départ, sera digne de lui, de vous, de notre Mouvement contre tous les racismes et pour la paix » : ces mots écrits par le président **Pierre Paraf** dans la préface du très beau catalogue, trouvèrent ainsi leur pleine justification.

Le 30 au soir, la vente effectuée avec brio par M<sup>rs</sup> Maurice Rheims et Philippe Rheims, réunit une foule nombreuse.

Les fonds recueillis donneront au MRAP des moyens plus étendus pour secourir les victimes, encore trop nombreuses, du racisme, pour accroître la portée de son combat si nécessaire aujourd'hui.

Que soient chaleureusement remerciés les artistes ou leur familles dont la générosité a permis cette grande et belle entreprise, et tous ceux de nos amis qui, par leurs efforts de plusieurs mois, ont contribué à la mener à bien.



M. Pierre Lebar, représentant l'U.N.E.S.C.O., reçu par Pierre Paraf et Charles Palant, président et secrétaire général du M.R.A.P. A gauche : M. Léo Figuères



De nombreux visiteurs... De face, au centre : Renée Lebas

## WILL VEUT VOTER

(Suite de la page 8)

une autre la suivit. De nouveau, il colla le bras à son côté. Mais sans plus de succès. Il renouça (...)

Le personnage osseux fit claquer ses lèvres, puis, d'un geste violent, jeta son crayon sur le bureau. Il regarda Will, puis Sam.

— Sam, dit-il. T'as des ennuis avec ce petit gars, Sam ? Tu vas pas te laisser embêter par ce petit gars, dis, Sam ? Tu vas pas te laisser faire ?

— Charlie, dit Sam. Voyons, Charlie, tu vas pas croire ça, quand même ! Tu vas pas croire ça ! Et ce p'tit gars, il croit pas ça non plus.

— T'en es bien sûr, Sam ? T'en es sûr ?

— Vaut mieux que je le sois, si le p'tit gars, il sait où est son intérêt.

— Tu crois qu'il le sait, Sam ?

— Tu le sais ? demanda Sam à Will.

— Oui, Monsieur.

Charlie reprit son travail.

— P'tit gars, dit Sam, c'est bien sûr ? T'es membre d'aucune organisation ?...

— Non, Monsieur. J'en suis sûr.

Sam ramassa tous les papiers de Will, il en fit un tas bien net, qu'il posa au milieu du bureau. Il ôta la cigarette de sa bouche et l'écrasa dans le cendrier débordant. Puis, de nouveau, il ramassa les papiers de Will et les lui tendit.

— T'as fait ton service. Exact ?

— Oui, Monsieur.

— T'as été deux ans sous les drapeaux. Exact ?

— Oui, Monsieur.

— T'as encore six ans à faire dans la réserve. Exact ?

— Oui, Monsieur.

— Et t'en fais partie, de la Réserve, tel que t'es là... Exact ?

— Oui, Monsieur.

— Tu m'as menti ici, tout à l'heure. Exact ?

— Non, Monsieur.

— Oh que si, p'tit gars. Oh que si ! Tu m'as bien dit que tu faisais partie d'aucune organisation ? Hein ?

— Oui, Monsieur. Je suis réserviste, mais je n'ai pas pensé que c'est de ça que vous parliez... J'en fais partie, c'est tout. Ça ne m'oblige pas à assister à des réunions, ou des trucs comme ça... J'ai cru, moi, que vous parliez d'une organisation civile.

— De toute façon, quand t'as affirmé ne faire partie d'aucune organisation, c'était un mensonge. Tu ne vas pas me dire le contraire, p'tit gars ?

Sam avait réussi à coincer Will. Quand il avait posé cette question sur les organisations, Will avait tout naturellement pensé à une association communiste, ou à un groupement dans ce genre-là.

— Alors ? C'était bien un mensonge ?

— Non, Monsieur.

Les yeux de Sam se rétrécirent.

Will reprit :

— Non, Monsieur, ce n'était pas un mensonge. Il n'y a pas de mal à être dans la Réserve. Tout le monde est obligé d'y passer. Et si je suis réserviste, c'est indépendamment de ma volonté.

— Je sais qu'il n'y a pas de mal à être dans la Réserve, dit Sam. N'empêche que tu m'as menti, ici, tout à l'heure.

— Je n'ai pas menti. C'est juste que je n'ai pas compris votre question.

— Tu l'as comprise, ma question, p'tit gars. Tu l'as parfaitement comprise, et tu m'as menti ! Allons, c'était bien un mensonge ?

— Non, Monsieur.

— Dis donc p'tit gars, tu ne vas pas me regarder en face, en me soutenant que tu n'as pas menti ? (Sam criait presque.) Enfin, c'était un mensonge, oui ou non ?

— Oui, Monsieur, dit Will, qui remit ses papiers dans la poche de sa veste.

— Hé oui, c'était un mensonge !

Sam repoussa sa chaise.

— C'est comme ça, p'tit gars ! Pas question de t'inscrire sur la liste électorale. T'as pas qualité. Les menteurs, ils ont pas qualité.

— Mais...

— C'est comme ça.

Sam cracha presque ces derniers mots, et pendant une seconde, il braqua son regard sur Will, puis il fit pivoter sa chaise pour faire face à Charlie.

— Charlie...

— Oui, Sam.

— Charlie... Tu veux descendre le premier, tout à l'heure, pour bouffer ?

(Copyright Editions Robert Laffont.)

Savoir dormir...

c'est  
savoir vivre !



EN VENTE dans toutes les bonnes  
Maisons de Literie et d'Ameublement  
et les grands Magasins.

LA VIE DU

M.R.A.P.

### La première réunion du nouveau Conseil National

Elu le 24 mai, à la Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la Paix, le nouveau Conseil National du M.R.A.P., qui compte 180 membres, a tenu sa première réunion le 10 juin à l'Hôtel Moderne, sous la présidence de Pierre Paraf.

Le rapport présenté par **Albert Lévy**, au nom du secrétariat, soulignait l'ampleur et le retentissement de la Journée Nationale, l'union réalisée à cette occasion, et la grande portée des travaux accomplis. D'autre part, il soumettait au Conseil les différentes tâches que le M.R.A.P. doit poursuivre, en fonction des données actuelles du racisme.

De nombreuses interventions eurent lieu : celles de **Madeleine Reberieux** et **Joseph Creitz**, sur l'agitation des groupes fascistes, qui ont attaqué une réunion du M.R.A.P. à Mâcon, et sur la nécessité de les mettre hors d'état de nuire ; de **Louissette Hirsch**, **Elisabeth Labrousse**, **Alain Gausse**, sur la condition des travailleurs immigrés et le racisme anti-algérien ; **Louise Alcan**, sur le problème de la prescription des crimes de guerre ; **Charles Ovezarek** et **Jean Schapira**, sur la propagande du M.R.A.P. et le fonctionnement des organismes de direction ; **Andrée Wins**, sur les réalisations du Comité du Nord ; **M. Zuckerman**, sur la législation antiraciste et l'éducation de la jeunesse.

**Charles Palant**, après avoir tiré les conclusions des débats et proposé la création de plusieurs groupes de travail pour étudier toutes les suggestions formulées, fit voter une résolution s'élevant contre la répression raciste en Afrique du Sud et contre le procès de Prétoria.

Présenté par **M. Armand Dymenstajn**, le nouveau Bureau National fut élu à l'unanimité. Nous en donnons ci-dessous la composition.

#### LE BUREAU NATIONAL

**Pierre Paraf**, président du M.R.A.P.  
**Charles Palant**, secrétaire général.

**Julien Aubart**, **Renée Babouliène**, **Marie-Eve Benhaïem**, **Adolphe Berno**, **Harry Blaug**, **Bronia Blond**, **Nicole de Boisanger**, **Marie-Magdeleine Carbet**, **Alexandre Chil-Kozłowski**, **Henri Citrinot**, **Joseph Creitz**, **M. Odet Denys**, **M. Armand Dymenstajn**, **Paulette Goldberg**, **Albert Gradstein**, **Maurice Imerglik**, **Marie-Louise Kahn**, **Louise Kanar**, **B. Kleinman**, **Henri Krziwkoski**, **Renée Lacombe**, **Françoise Lemort**, **Albert Lévy**, **Armand Leca**, **Marcel Manville**, **Roger Maria**, **Marcelle Nys**, **Charles Ovezarek**, **M. Jacqueline Placidi-Monnet**, **Madeleine Reberieux**, **Nicole Rosenbaum**, **Claude Rutill**, **Léonard Sainville**, **M. Jean Schapira**, **Nico Seiki**, **Jean Schmidt**, **Hugues Steiner**, **Edouard Tchorewsky**, **Roger Valid**, **Mme Valid**, **Gilbert Weissberg**.

#### REPRESENTANTS DES COMITES LOCAUX :

**Barbier** (Valenciennes), **Nicole Carnez** (E.N.S. de Fontenay-aux-Roses), **Claude Dantziger** (Clermont-Ferrand), **Fridman** (Lyon), **Georgette Gebelin** (Nîmes), **M. et Mme Güedj** (Toulouse), **Léon Hertzberg** (Nancy), **Geneviève Roudil** (E.N.S. de Fontenay-aux-Roses), **Samary** (Cannes), **Schein** (Strasbourg), **Albert Stanoski** (Rouen), **Trauman** (St-Quentin), **Andrée Wins** (Nord).

#### COLLABORATEURS DU BUREAU NATIONAL :

**Marguerite Kagan**, **Louis Lefèvre**, **Sarah Marillier**.

■ Le 19 juin, à **Champigny** (Seine), le M.R.A.P. a organisé une soirée cinématographique annoncée très largement par tracts et par affiches. **Charles Palant**, secrétaire général du M.R.A.P., fit un exposé sur le racisme et ses différentes formes. Il insista particulièrement sur la nécessité d'une législation antiraciste en France.

Puis la soirée, placée sous la présidence de **M. Mélé**, adjoint au maire (**M. Talamoni**, sénateur-maire, s'étant fait excuser), se poursuivit avec la projection du film de **Stanley Kramer**, « La chaîne ».

A l'issue de la réunion, le responsable local du M.R.A.P., notre ami **N. Sosna**, a enregistré plusieurs adhésions.

■ A l'École Nationale de Radio-Tech-nique d'Electricité Appliquée, le 19 mai, a eu lieu une conférence-débat sur « Le Vicaire », avec la participation de **M. Armand Dymenstajn**, secrétaire national du M.R.A.P.



**POUR LE TIRAGE**

**ATTENTION**  
Il est indispensable de retourner ce talon au M.R.A.P. pour permettre la désignation au sort des bénéficiaires des cadeaux.

**MOUVEMENT CONTRE LE RACISME  
ANTISÉMITISME ET POUR LA PAIX**

30, rue des Jeûneurs - PARIS 2<sup>e</sup>

**M.R.A.P.**

**BON DE SOUTIEN  
1964 2F**

Le présent Bon de Soutien peut permettre au souscripteur de bénéficier d'un des cadeaux suivants :

**Un Bon d'achat de 5.000 NF (500.000 anciens) au Bazar de l'Hôtel de Ville**

- Une caméra Paillard Duomatic 8 mm et un projecteur Zeiss (valeur 2.000 NF)
- Deux téléviseurs Schneider
- Plusieurs postes à transistors
- Plusieurs sièges Steiner
- Un magnétophone
- Un appareil photo
- Deux paires de jumelles
- Une semaine aux sports d'hiver

ainsi que de nombreux autres objets de valeur.

N°

Répartition des cadeaux lors du grand Gala antiraciste du 22 Novembre 1964, Salle Pleyel - PARIS.

N°

**UN CADEAU EXTRAORDINAIRE**

Parcourir les innombrables rayons d'un grand magasin de Paris, choisir des marchandises de toutes sortes jusqu'à un montant de 5.000 francs (500.000 anciens francs), emporter (ou se faire livrer) ces marchandises sans déboursier un centime : voilà ce qui sera possible pour un ami du M.R.A.P. en novembre prochain.

Cet ami, ce peut être vous, si vous êtes l'heureux souscripteur du BON DE SOUTIEN du M.R.A.P. dont le talon sera tiré au gala antiraciste du 22 novembre à la salle Pleyel.

Si vous avez déjà reçu des Bons de Soutien, hâtez-vous, en les réglant, de retourner les talons pour le tirage.

Si vous n'en avez pas encore, demandez-les d'urgence au M.R.A.P., 30, rue des Jeûneurs, Paris-II<sup>e</sup>, pour vous-même et pour vos amis. Le carnet de 5 bons : 10 F 00.

## WILL VEUT VOTER...

WILL entra, se planta devant le bureau et Sam lui dit qu'il voulait voir ses papiers : lettre de démobilisation, diplôme d'enseignement secondaire, acte de naissance, carte de Sécurité sociale, d'autres pièces encore. Will avait tout. Il se sentit rassuré en tendant les documents à Sam.

— T'es membre d'une organisation quelconque ?

— Non, Monsieur.

— T'en es bien sûr ?

— Oui, Monsieur.

— T'as entendu parler du quinzième amendement ?

— Oui, Monsieur.

— Qu'est-ce qu'il dit ?

— C'est là qu'il est dit que tous les citoyens ont le droit de vote.

— Il te plaît, c'ui-là, hein, p'tit gars ? Hein ?

— Oui, Monsieur. Ils me plaisent tous.

Les yeux de Sam se dilatèrent. De son poing droit, il frappa la surface du bureau.

— C'est pas ce que je te demande. Je t'ai demandé si tu aimais le quinzième amendement... Maintenant, si t'es pas capable de répondre à mes questions...

— Je l'aime, interrompit Will, qui vit Sam chercher son souffle.

Sam regardait Will. Son poing, qui frappait le bureau, s'ouvrait et se refermait. Sa mâchoire pendait.

— Charlie...

— Oui, Sam. (Sans lever les yeux.)

— T'as entendu ça ? (Il regardait toujours Will, les yeux ronds.) T'as entendu ça ?

par

**JUNIUS EDWARDS**

— Je l'ai entendu, Sam.

Will devait faire effort pour se composer un visage calme.

— Dis-moi, p'tit gars, reprit Sam. T'es né dans cette ville ? T'as mon acte de naissance sous ton nez !

— Oui, Monsieur.

— T'es heureux ici ?

— Oui, Monsieur.

— T'as pas à te plaindre de la façon dont les choses se passent dans notre coin ?

— Non, Monsieur.

— Tu sais lire ?

— Oui, Monsieur.

— T'es un petit malin ?

— Non, Monsieur.

— D'où il vient, ce costume ?

— De New York.

— De New York ? demanda Sam, en se tournant vers Charlie.

Charlie avait toujours la tête baissée. Sam reporta les yeux sur Will.

— Oui, Monsieur.

— Qu'est-ce que tu faisais là-bas, p'tit gars ?

— C'est là-bas que j'ai été démobilisé.

— T'es d'accord avec leur façon de faire, à New York ?

— Je ne comprends pas ce que vous voulez dire.

— Tu me comprends fort bien, p'tit gars, tu sais parfaitement ce que je veux dire. Tu connais leurs idées, là-bas, à New York. Tu trouves ça bien ?

Will savait quelle réponse Sam attendait de lui.

— Non, Monsieur, dit-il.

— T'en es bien sûr ?

— Oui, Monsieur.

— Il est de quelle année, le quinzième amendement ?

— Même si tu connais bien la réponse, prends ton temps, ne parle pas trop vite. Le conseil de Mom résonnait à son oreille.

— ...Dix-huit cent... soixante-dix. Dix-huit cent soixante-dix, dit Will.

La condition des Noirs dans le Sud des Etats-Unis, le racisme primaire et sauvage des Blancs, tels sont les thèmes du livre de Junius Edwards : « S'il faut mourir ».

Né le 20 avril 1929 à Alexandria, en Louisiane, Junius Edwards grandit à Chicago. Il commence à écrire très tôt, alors qu'il est encore au lycée, puis continue pendant les dix années passées sous les drapeaux aux Etats-Unis, au Japon et en Corée, où il fait la guerre d'octobre 1950 à septembre 1951. Libéré en 1956, il reprend ses études. Il obtient une bourse qui lui permet de suivre les cours à l'Université d'Oslo. Il écrit des nouvelles et, en 1958, il commence « S'IL FAUT MOURIR » qui sera achevé et édité en 1963.

Le héros de ce roman, Will, à son retour de la guerre de Corée, où il a été blessé, se présente à la mairie pour demander sa carte d'électeur et gagner ainsi ses galons de citoyen américain à part entière. En Corée, on lui avait dit : « Quand vous rentrerez au pays, il faudra vous intéresser à la vie politique... » Seulement, dans le Sud, les Noirs qui veulent voter, on n'aime pas ça... Et c'est le récit bouleversant par son style nu, dépouillé, ses dialogues directs et familiers, de la quête désespérée de Will qui sera assassiné pour avoir souhaité simplement vivre heureux dans un monde plus juste.

Le matin qui se lève, où prend place le passage que nous reproduisons, avec l'aimable autorisation des Editions Robert Laffont, est celui que Will et sa mère attendaient depuis longtemps. Will va subir l'examen civique indispensable pour être inscrit sur les listes électorales.

Habillé de frais, il arrive à la mairie et, suivant les indications d'un écrivain, attend, assis sur un banc, qu'on l'appelle. Des heures se passent... Plusieurs personnes sont arrivées — des Blancs — et sans souci du fameux écrivain, sont entrées directement dans le bureau des inscriptions...

Enfin, on permet à Will d'entrer dans le bureau où travaillent deux hommes, un gros, Sam, et un maigre, Charlie ; ils vont procéder à l'interrogatoire auquel Will s'est préparé depuis son retour de Corée, avec l'aide de sa mère qui en connaissait les difficultés pour avoir tenté, elle aussi, d'obtenir sa carte d'électrice...

— Dis-moi, p'tit gars, on est en quelle année maintenant ?

— On est en dix-neuf...

Sam l'interrompt :

— Donne-moi le nom d'un signataire de la Déclaration de l'Indépendance qui est devenu Président.

— John Adams.

— Qu'est-ce que j'ai cru entendre, p'tit gars ?

De nouveau les yeux de Sam s'arrondirent. Will réfléchit, puis répéta :

« John Adams. » Les yeux de Sam s'agrandirent encore. Il se tourna vers Charlie et parla à sa tête penchée :

Puis il se retourna vers Will.

— Moi, je dis que trop, c'est trop ! D'abord, il ne dit rien à Will. Il plissa les yeux. Enfin, il articula.

— P'tit gars, t'as bien dit « John Adams » tout court ?

« Suis-je bête ! » pensa Will.

— M. John Adams, dit-il.

— J'aime mieux ça, fit Sam, en souriant, et maintenant, pourquoi veux-tu voter ?

— Je veux voter parce que c'est mon devoir de citoyen américain.

— Ah ! fit Sam d'une voix forte.

Il repoussa sa chaise et fit face à son collègue osseux.

— Charlie...

— Oui, Sam.

— T'entends ça ?

— Je l'ai entendu, Sam... (...)

SAM retourna sa chaise face au bureau. Il ouvrit un tiroir et y prit un paquet de cigarettes. Il déchira l'enveloppe et piqua une cigarette entre ses lèvres. Il eut un coup d'œil pour Will, puis alluma la cigarette, aspira une longue bouffée de fumée et la souffla, très lentement, à la figure de Will.

La fumée s'éleva vers la figure de Will. Elle atteignit les yeux et le nez de Will, et resta un moment en suspens, puis elle se mit à tourner et à folâtrer autour de son visage, pour disparaître enfin.

Will ne broncha pas, mais il était content qu'on ne l'eût pas invité à s'asseoir.

N'importe quoi. N'importe quoi...

— T'as une voiture ?

— Non, Monsieur.

— T'as un boulot ?

— Oui, Monsieur.

— Tu l'aimes, ton boulot ?

— Oui, Monsieur.

— Tu l'aimes, mais t'en veux pas.

Will porta la main à sa bouche et toussota, à cause de la fumée.

— Que voulez-vous dire ? demanda-t-il.

— Commence pas à la ramener, p'tit gars, fit Sam, les yeux ronds. C'est moi qui pose les questions ici. Tu m'as compris ?

— Oui, Monsieur.

— Bon, bon. Il serait temps que tu comprennes.

— J'ai compris.

— T'es communiste ?

— Non, Monsieur.

— Pour quel parti t'as l'intention de voter ?

— Je ne pense pas vraiment à un parti. Je lirai ce qu'on dit des candidats et je voterai pour une personnalité et non pour un parti.

— Ah ! fit Sam, en posant son regard sur la tête penchée de Charlie.

— Ah ! répéta-t-il, en se retournant vers Will.

— T'es bien sûr que tu sais lire, p'tit gars ?

— Oui, Monsieur.

— Bon, bon. On va voir ça.

Sam sortit un livre de son bureau et en tourna quelques pages. Il tendit le livre à Will.

— Lis-moi ça à haute voix.

— Oui, Monsieur, dit Will.

Il commença :

— Quand, dans le cours des événements humains, un peuple se trouve dans l'obligation de défaire les liens qui l'ont associé à un autre peuple, pour prendre, parmi les puissances de la terre, la position d'indépendance et d'égalité à laquelle les lois de la Nature et le Dieu de la Nature lui ont donné droit, le respect dû à l'opinion de l'homme exige qu'il proclame les raisons qui le contraignent à cette séparation...

Will s'éclaircit la gorge et poursuivit sa lecture. Il s'efforçait d'articuler distinctement chaque syllabe. En fait, il aurait pu se passer du livre. Il aurait pu réciter tout cela sans un coup d'œil au livre.

— Nous tenons pour évidentes les vérités, selon lesquelles tous les hommes ont été créés égaux, qu'ils...

— Minute, p'tit gars, dit Sam. Attends une minute. Est-ce que t'y crois, à ça ? T'y crois, à cette histoire d'hommes créés égaux ?

— Oui, Monsieur, répondit Will, bien

qu'il sût que sa réponse lui ferait du tort.

— T'y crois vraiment ?

— Oui, Monsieur.

C'était plus fort que Will — il ne pouvait pas donner la réponse que Sam attendait de lui. Sam tendit sa main droite ouverte, et Will y posa le livre.

Sam se tourna alors vers son collègue.

— Charlie...

— Oui, Sam.

— Charlie, t'as entendu ça ?

— Qu'est-ce que c'était, Sam ?

— C'est ce petit gars, Charlie. Il prétend qu'il y croit vraiment.

— Qu'est-ce qu'il croit, Sam ? De quoi tu parles ?

— Ce p'tit gars... Il croit que tous les hommes sont égaux, comme c'est dit dans la Déclaration.

— Allons, Sam, allons, tu sais bien que ça n'existe pas ! Tu le sais fichtre bien, que c'est pas vrai ; t'as mal entendu. Demande-lui encore, pour voir, Sam... Tu veux lui demander encore ?

— J'ai pas entendu de travers, Charlie, affirma Sam, qui, de nouveau, s'était tourné vers Will. Qu'est-ce que t'en dis, p'tit gars ? C'est-y moi qui ai mal entendu ?

— Non, Monsieur.

Sam se retourna vers Charlie.

— Charlie...

— Oui, Sam.

— C'est comme je te l'ai dit, j'ai bien entendu.

Le regard du nommé Charlie se détacha du bureau pour se poser sur le nommé Sam. Puis tous deux dévisagèrent Will. Pendant une longue minute les yeux de Will allèrent de l'un à l'autre, de l'un à l'autre.

— Charlie...

— Oui, Sam.

— Charlie... Tu crois que ce p'tit gars, il veut faire le malin ?

— Je serai tenté de le croire, Sam. C'est bien possible. Il me fait penser à ces gens qui connaissent pas leur vraie place.

Sam plissa les paupières.

— P'tit gars, reprit-il, tu la connais ta place ?

— Je ne comprends pas ce que vous voulez dire.

— P'tit gars, tu comprends parfaitement bien ce que je veux dire.

— Que voulez-vous dire ?

— P'tit gars, qui c'est... (Il se pencha au-dessus du bureau.) P'tit gars, qui c'est qui pose des questions ici, à ton avis ?

— C'est vous, Monsieur.

— Charlie... Tu crois vraiment qu'il veut faire le malin ?

— Tu devrais lui demander, Sam.

— P'tit gras...

— Oui, Monsieur ?

— P'tit gars, tu cherches à jouer les malins avec moi ?

— Non, Monsieur.

— Sam...

— Oui, Charlie ?

— Demande-lui, Sam, si, à son avis, il vaut pareil que toi et moi...

— Voyons, Charlie ! Voyons, t'as bien entendu ce qu'il a dit au sujet de la Déclaration.

— Demande toujours, Sam.

— C'est bon, fit Sam. Dis-nous, p'tit gars, tu crois que tu nous vau, moi et puis M. Charlie ?

« Qu'est-ce que j'en ai à fich', songea Will. Y a qu'à répondre comme il le veut. »

— Non, Monsieur, dit Will.

Ils sourirent et Charlie se détourna.

WILL avait envie de tomber la veste. Il faisait chaud et il sentait une goutte de sueur qui lui courait le long des côtes. Il serra le bras droit contre son flanc pour écraser la goutte de sueur. Il crut y avoir réussi, mais la goutte continua de rouler et bientôt

(Suite page 7.)